



# La Seyne-sur-Mer (Var) : Action sociale et service social de la municipalité

1947-1984





L'ancienne Mairie construite en 1847

L'actuelle Mairie construite en 1959

Cristina DE ROBERTIS - Henri PASCAL - Françoise RAVOUX - Françoise VIVIERE

#### Présentation des auteurs

**Cristina DE ROBERTIS** est assistante de service social, formatrice, a écrit de nombreux livres et articles sur le travail social. A été directrice de l'Institut de Formation en Travail social de la Croix Rouge Française du Var, elle est aujourd'hui à la retraite. Elle est membre du Comité de rédaction de la Revue Française de Service social, co-directrice de la Collection "Politiques et interventions sociales des Presses de l'EHESP" (Rennes), et membre actif du GREHSS.

Elle habite à La Seyne-sur-Mer depuis 1981 et est actuellement présidente de l'APEA (association de prévention et d'aide à l'insertion).

**Henri PASCAL** a passé son enfance et sa jeunesse à La Seyne, qu'il a quitté en 1961 pour faire des études de sociologie à Aix en Provence. Puis ce fut quelques années à Paris où a commencé une carrière de formateur dans une école de service social. Du travail collectif sur l'histoire du service social, mis en place par l'historienne Yvonne Knibiehler, nait un fort intérêt pour l'histoire du travail social, donnant naissance à des publications de livres et articles. Le retour à La Seyne, en 1981, a permis la poursuite d'une activité de formateur chercheur dans le champ du travail social. Le passage à la retraite a vu l'engagement dans le travail social se poursuivre sous de nouvelles modalités, dont la création de l'association Groupe de Recherche en Histoire du Service Social (GREHSS) dont il est président.

**Françoise RAVOUX née MISTRAL** est administratrice à l'association Histoire et Patrimoine Seynois. Née à La Seyne d'une famille installée depuis plusieurs générations, elle vit dans cette ville où elle est témoin de son histoire et de ses transformations.

Titulaire de diplômes professionnel et universitaire des Sciences Sociales, conseillère socio-éducative, conseillère technique en travail social et consultante en action sociale, elle a créé et animé, jusqu'à ces dernières années, le service « Evaluation des politiques sociales et médico-sociales » au sein du Conseil Général du Var.

Aujourd'hui retraitée, elle s'efforce, au sein d'un groupe de personnes passionnées par l'histoire du territoire seynois et de ses environs, d'en préserver son patrimoine, tout en observant les évolutions de la Société dans un contexte où les changements de tous ordres se produisent en continu.

**Françoise VIVIERE** originaire de la région Rhône Alpes a fait ses études d'infirmière à Lyon et a obtenu son diplôme d'Etat en 1975.

C'est en 1983 qu'elle rejoint La Seyne-sur-Mer et travaille au Centre Médico Social place Germain Loro comme infirmière à domicile puis à plein temps au centre. Cela lui a permis de faire connaissance avec la population de La Seyne-sur-Mer et de beaucoup l'apprécier. Hélas le centre médico social a fermé en 2005. Elle a alors travaillé à la Direction de la Culture et du Patrimoine pendant 10 ans.

Aujourd'hui retraitée, elle a rejoint le conseil d'administration dont elle est secrétaire de l'association Histoire et Patrimoine Seynois où elle apporte sa contribution.

#### Présentation des deux associations

#### Groupe de Recherche en Histoire du Service social (GREHSS)

Le GREHSS a été créé en 2016 dans l'objectif de développer les recherches sur l'histoire du service social en France. Un des outils mis en place a été la publication d'un dictionnaire biographique du service social, rassemblant les biographies des très nombreux protagonistes de cette histoire. Toujours en cours de publication, le dictionnaire est consultable sur le site du CEDIAS : www.cedias.org rubrique dictionnaire. Le GREHSS a aussi fondé des groupes locaux (dont le groupe Provence) et des groupes thématiques (dont l'un sur l'histoire du service social scolaire).

Le bulletin Info GREHSS rend compte des activités de l'association et recense les publications sur l'histoire du travail social. Une bibliographie des ouvrages sur l'histoire du service social a été publiée ; elle est régulièrement mise à jour. La revue "Les temps du social" a pour objectif de publier soit des dossiers documentaires soit des résultats de recherches. Ces deux publications sont disponibles sur demande et peuvent être consultées sur le site du GREHSS.

**GRFHSS** 

Cité des Associations boite aux lettres 192 93 La Canebière 13233 Marseille cedex 20

Mail: greh.servicesocial@orange.fr

Site: www.grehss.fr

#### Association pour l'Histoire et le Patrimoine Seynois (HPS)

HPS, association créée en 2000, rassemble toutes les personnes intéressées par la recherche, la découverte historique et la valorisation du patrimoine historique et environnemental du territoire seynois et ses environs.

Elle a pour objectifs de « trouver dans le passé des ressources d'intelligibilité pour le présent » en approfondissant la recherche historique sur La Seyne-sur-Mer, Saint-Mandrier et Six-Fours, en préservant des éléments du patrimoine tangibles, en partageant et transmettant lors de ses activités.

Tout au long de l'année, l'association organise des conférences, café-histoire, café-patrimoine, visites autour de thèmes historiques ou patrimoniaux avec des témoins ou des experts et en point d'orgue en novembre le colloque dont les interventions font l'objet d'un compte rendu dans une revue annuelle «Regards sur l'histoire de La Seyne-sur-Mer, Six-Fours et Saint-Mandrier ».

Egalement, HPS publie un bulletin trimestriel de liaison intitulé « la Page jaune » qui informe les adhérents sur la vie de l'association.

A partir de la récolte des données historiques, HPS a parfois sollicité la collaboration des créateurs artistiques pour réaliser des expositions, des formes théâtrales ou télévisuelles.

HPS contribue ainsi à donner à « l'histoire sa place dans la conjuration de l'intelligence pour faire face à la peur » Patrick Boucheron, professeur au collège de France.

Association pour l'Histoire et le Patrimoine Seynois BP 10315 83512 La Seyne sur mer Cedex

Tél. 07 87 58 62 68

Courriel : laseynehps83@gmail.com Site : http://www.histpat-laseyne.net

#### Remerciements

Pour son intérêt et son soutien Marc VUILLEMOT Maire de La Seyne-sur-Mer

Pour son témoignage Janine MAURO MACIA

Que soient particulièrement remerciées pour les facilités accordées lors des recherches : Les Archives municipales de La Seyne-sur-Mer Les Archives Départementales du Var Les Archives d'HPS

Pour leur aide technique : Jean RIERE (photos) et Cédric CHAUVELON (informatique)

Cette étude nous concerne tous à de nombreux titres.

Elle me replonge, pour ma part, dans mon histoire familiale, ma propre mère ayant travaillé des années durant au sein de cet extraordinaire service que fut le Centre médico-social de La Seyne.

Le citoyen seynois y découvrira l'incroyable richesse d'un héritage politique et social qui a façonné la ville en profondeur, notamment l'action des municipalités communistes.

Bien sûr, les politiques sociales, ici comme ailleurs, ont eu leurs précurseurs. Le Docteur Louis Mazen, dont l'étude détaille l'action, avec ses avancées et ses limites bien sûr, est l'un d'entre eux.

La figure de Toussaint Merle s'impose, c'est l'évidence. Avec lui des équipes, élus et fonctionnaires, véritables pionniers amenés à inventer, au fur et à mesure de leur action... Les services sociaux publics prennent également racine dans le mouvement ouvrier, ses organisations, son esprit de combat et de solidarité et les nombreux militants et élus qu'il aura donné à la ville.

Derrière les faits évoqués dans l'étude, se dessinent les évolutions. De l'aumône au droit, de la charité à l'action collective...

Et naturellement, l'histoire sociale locale renvoie à une époque de combat et de progrès social, au sortir de la guerre 39-45, marquée par l'esprit des « jours heureux », le programme du Conseil national de la Résistance.

Aujourd'hui, nous nous efforçons de maintenir et de renforcer le service public, dans un contexte global d'austérité, de technocratie omnipotente, de déshérence des politiques publiques. Une vraie guerre silencieuse, insidieuse. Une guerre économique implacable, qui pèse sur l'humanité comme sur la planète.

Face à cela, la commune doit toujours être, à mon sens, un rempart contre l'exclusion et la pauvreté, qui font rage. C'est un bon combat à mener sans relâche. Cette étude constitue un outil de plus pour agir.

Merci à HPS et au GREHSS.

Merci et bravo aux auteurs.

Bonne lecture!

Marc Vuillemot Maire de La Seyne-sur-Mer Vice-président de Toulon Provence Méditerranée



La Seyne-sur-Mer est une commune située au bord de la Méditerranée dans le département du Var, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et fait partie de la Métropole Toulon Provence Méditerranée. La commune, qui comptait 64 620 habitants au dernier recensement de 2016, est la deuxième ville la plus peuplée du département (après Toulon). La Seyne-sur-Mer a dû son développement principalement à la construction navale, la ville a abrité un des plus grands chantiers navals de France. Sa superficie est de 22,17 km².

Le hameau de La Seyne-sur-Mer appartenait autrefois à Six-Fours, commune mère. Il se détache en 1657 et devient une "ville indépendante" par lettre patente du roi Louis XIV.

Le nom de La Seyne provient d'un roseau "la sagne" qui poussait dans cette zone marécageuse.



#### Introduction

Le présent document traite de l'action sociale et du service social municipal de la Mairie de La Seyne-sur-Mer entre 1947 et 1984. Pendant cette période le Parti Communiste Français est aux commandes de la municipalité et, comme dans la "banlieue rouge" de Paris, elle a une option sociale très forte.

A la sortie de la deuxième guerre mondiale et après la Libération, partout en France, la reconstruction est à l'ordre du jour, elle s'accompagne de grandes créations et innovations ainsi que de la mise en place de structures et d'institutions nouvelles. Dans le domaine de l'action sociale, il y a la mise en place de la protection sociale (Caisse d'Allocations Familiales, Sécurité Sociale), les grandes ordonnances de 1945 concernant l'Enfance délinquante (2 février 1945), puis la Protection Maternelle et Infantile (2 novembre 1945). Ces textes vont structurer les réalisations et les orientations des politiques sociales locales.

Dans ce contexte se développent de très nombreux services sociaux dans le cadre public et para-public, alors que jusque là la plupart des œuvres et services d'action sociale relevaient de la sphère de l'initiative privée. De plus, à cette époque la politique se caractérise aussi par une forte influence du Parti Communiste et du Parti Socialiste dans l'électorat et les instances de gouvernement.

A La Seyne-sur-Mer, la municipalité communiste de 1947 vise à répondre de la façon la plus large possible aux besoins de la population seynoise, et pour cela, développe au niveau municipal une action sociale dynamique et diversifiée et crée un important service social municipal.

C'est cette histoire que nos deux associations (GREHSS et HPS) souhaitent retracer, afin, à la fois, d'apporter des éléments de connaissances et également de comprendre les articulations entre action sociale, politique sociale et service social dans une municipalité. Dans le département du Var la commune de La Seyne-sur-Mer a été durant cette période une exception par son développement de l'action sociale et des services aux habitants.

Pour écrire cette histoire du service social municipal nous avons rassemblé les données publiées dans les numéros du bulletin municipal de 1947 à 1984 ainsi que celles que nous avons collectées dans les archives départementales et municipales. Nous avons également recueilli le témoignage d'une des actrices de cette histoire. Quand les données ont été rassemblées chacun des chapitres a été rédigé par l'un des auteurs et relu et modifié par les autres jusqu'à l'adoption d'un texte définitif.

Cet écrit comprend quatre chapitres :

Le premier retrace l'évolution politique et sociale de la commune de La Seyne-sur-Mer entre les deux guerres mondiales afin de resituer le milieu dans lequel on se trouve en 1947.

Le second présente l'évolution sociologique, économique et politique de la période d'administration communiste entre 1947 et 1984. Il situe ainsi le contexte, les problèmes sociaux, notamment la question du logement, et les options prises par la municipalité au cours des ans.

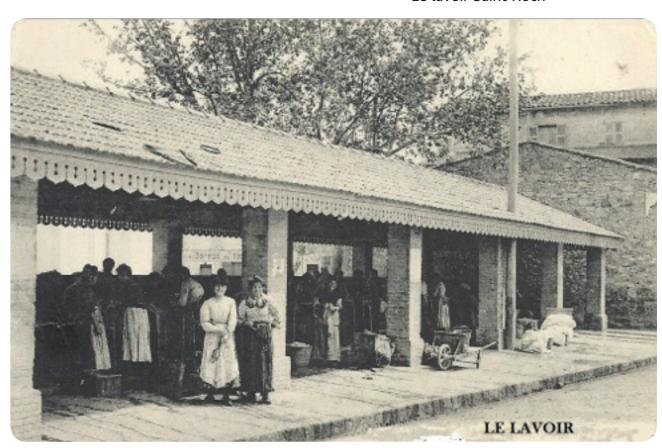
Le troisième se centre sur l'action sociale et médico-sociale municipale, la création de services et d'institutions, il montre les différents domaines d'action : assistance, santé, enfance et jeunesse, troisième âge et socio-culturel.

Le quatrième et dernier propose des éléments sur la mise en place en 1950 du service social municipal, d'abord avec peu de professionnelles, mais l'équipe va s'étoffer rapidement par la suite. Elles seront le fer de lance de l'action sociale municipale exerçant en polyvalence de secteur avant que cette modalité ne soit généralisée en France (Circulaire du 26 mars 1965) et ensuite en diversifiant les modalités d'intervention.

# **Chapitre 1**

# La Seyne-sur-Mer entre les deux guerres (1919-1939)

Le lavoir Saint Roch



A l'issue de la première guerre mondiale La Seyne-sur-Mer reste la ville ouvrière qu'elle avait commencé à être en fin du XIX<sup>e</sup> avec la création et le développement des chantiers navals. Durant l'entre deux guerres, la ville est marquée par la figure politique dominante du socialiste Louis Mazen, élu maire sans discontinuité de 1919 à 1941. La vie syndicale s'organise et les syndicats sont actifs notamment aux chantiers navals. Contrairement à ce qui est réalisé par des municipalités socialistes, notamment celle de Suresnes avec le Maire, Henri Sellier, l'action sociale n'est pas centrale dans la politique municipale; elle se déploie essentiellement dans le champ médico-social.

#### 1.1 Louis Mazen : la figure politique dominante de la période

Au lendemain de la première guerre mondiale, La Seyne-sur-Mer compte 23 168 habitants avec une forte proportion de personnes de nationalité étrangère 23 % (soit 5 351 habitants). Au cours de la guerre 374 combattants sont tombés au front et 8 ont été classés comme disparus, soit 382 seynois tués pendant la guerre, correspondant à 1,8 % de la population seynoise d'avant guerre. La population seynoise connait une certaine croissance passant de 23 168 habitants en 1921 à 27 073 en 1936. La source principale d'emploi est l'entreprise de construction navale "Forges et Chantiers de la Méditerranée" qui a un effectif d'environ 3 800 personnes en 1919.

Médecin accoucheur à l'Hôpital de La Seyne-sur-Mer, Louis Mazen est radical-socialiste avant d'adhérer à la SFIO en 1914. Aux élections municipales du 7 décembre 1919 il conduit la liste d'action républicaine et socialiste "Bloc de gauche", qui sort majoritaire, et il est élu maire ; il démissionne de son poste à l'hôpital et devient chirurgien dans une clinique d'accouchement de la ville. Il le sera jusqu'en 1941, gagnant les élections municipales de 1925, 1929, 1935. Au congrès de Tours (en 1920) il vote contre l'adhésion à l'Internationale Communiste. En 1934 il préside plusieurs meetings antifascistes et réintègre la SFIO qu'il avait quittée un an auparavant suite à des divergences politiques. Durant tous ses mandats, Louis Mazen a eu pour premier adjoint Albert Lamarque, militant de la SFIO à laquelle il avait adhéré en 1915. Il est élu au Conseil Général en 1922 et il le sera dans les élections qui suivront avant 1939. Plus tard, après la Libération, il sera élu sénateur de 1948 à 1958.

#### 1.2 Les FCM et la cité

L'Arsenal de Toulon et les Forges et Chantiers de la Méditerranée (F.C.M.) à La Seyne-sur-Mer sont les deux principaux fournisseurs d'emploi industriel, sur la zone toulonnaise. Très souvent des ouvriers passent de l'un à l'autre, selon les périodes. Au cours des 20 années de 1919 à 1939, l'effectif des F.C.M. a connu d'importantes variations. Dans les dix premières années il décroit assez rapidement passant de 3 800 en 1919 à 1 460 en 1929 puis l'effectif varie assez fortement dans les années trente : 2 850 environ en 1931, 3 800 en 1934, 1 900 en 1937 et 2 544 en 1939.

La vie du chantier rythme la vie de la cité, dont la vie sociale est scandée par la sirène indiquant les horaires de l'entreprise. Des termes utilisés dans le monde du travail se répandent dans le langage courant : ainsi il n'est pas rare d'entendre une personne, pressée d'accélérer la réalisation de sa tâche, répondre "je ne suis pas au prix fait", le "prix fait" était une modalité de salaire à la tâche. Pour son personnel la direction fait construire quelques rares logements sociaux. Deux caisses de secours existent dans l'entreprise. La "Caisse de secours de la compagnie" est à direction patronale, elle est alimentée par les retenues obligatoires sur les salaires des employés des services techniques et administratifs et les retenues facultatives des ouvriers qui ont accepté – ou ont été contraints – d'y adhérer. La "Caisse de secours des ouvriers des forges et chantiers" reçoit les versements hebdomadaires effectués par les sociétaires. La direction patronale organise aussi des activités sportives au sein du "Football Club de la Méditerranée", présidé par le directeur, le Club Prolétarien Seynois essaie de le concurrencer. Le personnel qualifié du chantier est formé, pour l'essentiel, à l'Ecole de Commerce et d'Industrie Martini.

Le chantier c'est aussi la vie syndicale. Au lendemain de la guerre, une grève éclate en juin 1919, elle est conduite par le syndicat des métaux et parties similaires (CGT) qui vient de regrouper divers syndicats de métier. La grève dure un mois et demi, mobilisant environ 3 500 grévistes, la ville est paralysée, le patronat répond par le lock out, les revendications ne sont pas satisfaites, ce sera l'échec de la grève, marquant durablement les années suivantes. La situation sociale reste relativement calme jusqu'aux années 1930, les effectifs syndicaux de la CGT et de la CGTU sont faibles : en début 1935 50 adhérents pour la première 35 pour la seconde. Après la fusion CGT-CGTU le syndicat se développe passant de 100 membres en 1936 à 900 en 1937 et 800 en 1939. Le développement syndical est précédé de mobilisations et de grèves. En riposte à l'émeute d'extrême droite à Paris le 6 février 1934 une importante manifestation se déroule à la porte du chantier : il y a 600 grévistes. Le 8 juin 1936 commence la grève avec occupation, la majorité des ouvriers est en grève : un accord est conclu rapidement avec satisfaction des principales revendications. Dans les mois suivants, la situation sociale est marquée par les menaces de licenciements, le manque de commande est en partie dû à l'Etat pour les navires de guerre. Une ample mobilisation touche non seulement le personnel du chantier mais toute la ville. Les organisations politiques, PCF et SFIO participent aux mobilisations. Aux chantiers, il y a des cellules du PCF et une section socialiste. En 1938 il y a aussi des grèves contre les licenciements, qui se terminent par un échec marqué par des révocations. Les réintégrations négociées entre le Préfet, la direction du chantier et la CGT, bien que formellement acceptées, ne se réalisent pas.

## 1.3 Politique sociale

Le bureau de bienfaisance est l'organe central de la politique sociale municipale. Créé dans les communes par une loi de 1796, le bureau de bienfaisance voit son rôle se développer au fur et à mesure de la montée des politiques sociales au cours du XIXe siècle. Comme dans d'autres communes, il existe à La Seyne-sur-Mer un bureau de bienfaisance depuis le début du XXe siècle. En 1893, avec la loi sur l'assistance médicale gratuite, des bureaux d'assistance sont créés et, en 1920, les Bureaux de bienfaisance voient leur rôle étendu à des actions de prévention, d'organisation de soins. La tendance dominante est de confier au bureau de bienfaisance ou d'assistance un rôle de coordination. Ainsi, dans une lettre aux maires du département, datée du 9 octobre 1923, le Préfet du Var rappelle ce rôle : « Dans chaque commune, un centre d'action, de coordination, d'informations, qui pourrait être le bureau de bienfaisance ou d'assistance. Le bureau, dont le cadre serait élargi, serait en outre, l'agent de liaison entre les œuvres fort nombreuses, d'assistance privée et pourrait provoquer ainsi le mouvement d'opinion indispensable en faveur de la protection de l'enfance... Le bureau de bienfaisance ou d'assistance doit étendre son action aux œuvres d'hygiène sociale dont les résultats sont extrêmement profitables telles que gouttes de lait, consultations prénatales, consultations de nourrissons, crèches, cantines scolaires et maternelles... »

En accord avec cette recommandation du préfet, le conseil municipal précise, en 1925, les missions du Bureau de bienfaisance seynois :

- Assistance aux familles nombreuses avec la fixation du nouveau taux à mettre en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1925.
- Distributions gratuites de livres et de cahiers, des allocations aux élèves nécessiteux, une soupe à midi aux enfants habitant en dehors du rayon urbain, une garderie périscolaire par l'Institut Municipal des Pupilles Seynois créé en 1921.

Les nombreuses associations reçoivent des subventions municipales ; ainsi la "Goutte de lait" est particulièrement soutenue car, selon une délibération du 29 mai 1923 : « L'œuvre de médecine sociale, "la Goutte de lait" procure aux familles sans ressources une aide effective à l'allaitement au sein ou y supplée complètement en cas de nécessité. Egalement des layettes sont remises aux mamans. » Connait aussi un soutien municipal la "Société de Protection de l'Enfance maltraitée ou moralement abandonnée".

Quant à la prévention de l'enfance contre la tuberculose elle est organisée au niveau départemental avec l'hôpital sanatorium de Salernes : la ville a droit à un certain nombre de lits dans cet hôpital. Mais l'essentiel de la prévention sanitaire est attribué au Bureau municipal d'hygiène de La Seyne-sur-Mer créé par une délibération du 11 juin 1921 ; comme directeur de ce bureau est nommé,

par arrêté du maire en date du 19 avril 1922, le Dr André Jaubert. Le nouvel organisme est installé dans des locaux municipaux. Le Bureau d'hygiène assurait les attributions obligatoires fixées par la loi telles que les mesures sanitaires concernant les individus ; le contrôle de l'exécution du règlement sanitaire ; les déclarations des cas de maladies transmissibles ou contagieuses ; les vaccinations antivariolique, anti-typhique, antidiphtérique, BCG ; la surveillance des hôtels et logements loués en garni ; la surveillance des individus soumis au régime des passeports sanitaires. La surveillance sanitaire des immeubles, des eaux d'alimentation provenant des puits privés et communaux, des cabinets et fosses d'aisance.

Cette focalisation sur la prévention et le contrôle sanitaire est le reflet local des priorités sanitaires des politiques sociales nationales ; de plus, le fait que le maire soit un médecin favorise cette orientation.

Dans l'action en direction de la jeunesse cette préoccupation de prévention sanitaire domine les diverses actions. Les premières colonies de vacances, "séjours au grand air", débutent en 1907, l'œuvre des colonies de vacances, devenue en 1921 l'Institut municipal des pupilles, organise, à partir de 1930, des séjours d'une vingtaine de jours à Janas et dans le Haut Var à Aups. Pour les périodes de vacances scolaires et les jeudis, la municipalité continue à soutenir le patronage laïque qui maintient une activité régulière de 1920 à 1940. Il ya aussi d'autres activités, souvent menées dans le cadre de l'Eglise Catholique, comme l'orphelinat des Sœurs de Saint Vincent de Paul.

En dehors de la santé et de la jeunesse, d'autres secteurs d'action sociale ne laissent pratiquement pas de traces. Il en est ainsi du logement social. Bien qu'Albert Lamarque, adjoint au maire de la Seyne, soit, au Conseil Général, membre de la "commission spéciale qui aurait à se prononcer sur toutes les affaires de nature à remédier à la crise des logements dont l'assemblée pourrait être saisie", le logement social ne parait pas être une préoccupation forte de la municipalité Mazen.

A l'issue de cette période, La Seyne-sur-Mer est loin d'être à l'avant-garde en ce qui concerne l'action sociale et le logement social. C'est sur ces deux axes que la municipalité Sauvet (élue en 1945) et, surtout, la municipalité Merle (élue en 1947) investiront fortement.

# **Chapitre 2**

# Du début de la deuxième guerre mondiale à 1984





Bombardements du port et des chantiers en 1944







Le torpilleur

De 1945 à 1984 la municipalité seynoise connait une longue continuité politique caractérisée par la domination du Parti Communiste. Cette continuité a permis que les orientations en matière de politique sociale mises en place après la première élection de Toussaint Merle se poursuivent durant presque trente ans. Après la phase de reconstruction, cette politique a visé à mettre en place tout un panel de services sociaux répondant aux besoins de la population, compensant les difficultés que cette population subissait du fait des politiques nationales. Les différentes institutions sociales municipales fondées dans cette période seront présentées dans le chapitre 3 tandis que le service social municipal sera présenté dans le chapitre 4. Le développement du logement social répondait à cette même orientation de réponse aux besoins de la population.

### 2.1. De Vichy à la Libération

Au cours des combats de 1939-1940, 75 seynois sont tués et 456 seront fait prisonniers, 11 de ces derniers décéderont en captivité. Après le vote des pleins pouvoirs à Pétain et l'instauration de l'Etat Français, le 10 juillet 1940, il y a, dans l'immédiat, peu d'événements marquants à La Seyne-sur-Mer. Après la dissolution du Parti Communiste le 26 septembre 1939, les militants communistes qui ont accepté le Pacte Germano Soviétique commencent, dans la clandestinité, la réorganisation du Parti.

En dehors des militants du PCF, des mouvements de Résistance vont lentement se constituer, dont Combat. Appliquant les directives de Vichy, la Préfecture démissionne le conseil municipal et son maire le Dr Louis Mazen en février 1941 et François Galissard sera nommé maire et le restera jusqu'à la Libération. Progressivement la résistance s'organise à La Seyne-sur-Mer, en particulier aux chantiers navals, et les militants communistes la dominent largement. La répression frappe et les déportations, que ce soit pour des raisons politiques ou sur critère "racial", touchent d'assez nombreux seynois : entre 1943 et 1945, 15 seynois sont morts en déportation. Lors des combats de la Libération, 16 résistants seynois sont fusillés ou tués par les Allemands.

Après l'invasion de la zone « libre » par l'armée nazie, La Seyne-sur-Mer se trouve dans la zone d'occupation conjointe entre l'Allemagne et l'Italie. L'occupation italienne durera presque un an jusqu'à l'armistice signé entre l'Italie et les Alliés le 8 septembre 1943. Dés le début de l'occupation, la côte se hérisse d'ouvrages de défense. L'année 1943 voit aussi le début des bombardements alliés, visant l'Arsenal à Toulon et les chantiers à La Seyne-sur-Mer. Les bombardements de novembre 1943 et de mars 1944 font 22 morts. La population civile commence à être évacuée et le sera de manière très importante : sur les 26 000 habitants il ne reste, au moment de la Libération, que 9 000 résidents ; les habitants reviendront assez rapidement dans les semaines qui ont suivi la Libération.

Puis les bombardements se multiplient, celui d'avril 1944 fait 126 morts. Dans un mouvement de panique, 92 personnes meurent dans le refuge de l'émissaire (un tunnel de conduite des eaux usées). Au total les bombardements de mars à août 1944 feront 266 morts et 463 blessés. A ces victimes s'ajoute la destruction de nombreuses habitations: il y a 277 immeubles totalement détruits, 724 immeubles sinistrés de 50 à 75 % et 1 880 immeubles sinistrés de 10 à 50 %. La destruction, le 17 aout 1944, du chantier naval par les forces militaires allemandes, rase quasiment les chantiers et provoque d'importants dégâts sur le port, dont l'écroulement de la mairie, et les environs...

Le 26 aout 1944 La Seyne-sur-Mer est libérée par les troupes coloniales qui avaient débarqué le 15 aout en Provence. Pierre Fraysse, comptable, président du Comité local de Libération, est désigné à la tête de la mairie, le 15 août 1944, puis il fait partie de la délégation municipale mise en place le 5 octobre 1944, au titre des MUR (Mouvements Unis de la Résistance), la délégation est présidée par le Dr Jean Sauvet. Sous l'occupation Pierre Fraysse avait adhéré au Parti Communiste. Appliquant encore les règles en vigueur sous la IIIe République, des élections municipales sont organisées le 29 avril 1945. A La Seyne-sur-Mer deux listes s'opposent : la liste "Union Antifasciste et Républicaine", dirigée par le Dr Jean Sauvet, soutenue par le PCF, et la liste "Socialiste et de Rénovation Seynoise", dirigée par Albert Lamarque, soutenue par la SFIO, la liste Sauvet sera élue. La nouvelle constitution ayant été adoptée le 27 octobre 1946, des élections municipales, selon les règles de cette constitution, sont organisées le 18 octobre 1947. Quatre listes se présentent :

- Liste d'Union Républicaine et Résistante et de Défense des intérêts communaux, du PCF, dirigée par Toussaint Merle qui obtiendra la majorité avec 46,52 % des voix et 14 élus :
- Liste Socialiste et Républicaine de Défense des intérêts communaux, liste de la SFIO, dirigée par Georges Limoge ;
- Liste du Rassemblement du Peuple Français, dirigée par Roger Charles ;
- Liste du Mouvement Républicain Populaire.

### 2.2. Les premiers pas de la municipalité Toussaint Merle

La municipalité Toussaint Merle se trouve à la tête d'une ville très sinistrée. La majorité des habitations a été détruite ou lourdement endommagée, même le cimetière a été sinistré. Les chantiers navals sont en ruine. Les réseaux d'eau et d'assainissement sont largement détruits. Les rues et chemins sont en très mauvais état et le port est à reconstruire. Les services de la mairie ainsi que de nombreux services publics (les PTT, la police et la gendarmerie entre autres) s'installent dans des logements réguisitionnés.

Au premier jour de son mandat de maire, le 19 octobre 1947 lors de la première séance du conseil municipal nouvellement élu, Toussaint Merle désigne les priorités les plus urgentes : « de tous les problèmes que je viens d'évoquer il y en a deux plus importants que les autres et qui doivent faire l'objet de toute notre attention : il s'agit de l'eau et de l'assainissement. Rien de grand ne pourra se faire à La Seyne-sur-Mer si l'eau n'y arrive pas en abondance. Inutile de parler d'urbanisation, de logements sociaux, d'équipements sanitaires si nous n'avons pas d'eau. L'assainissement sera irréalisable sans une eau abondante ».

Les premières années du mandat seront surtout consacrées à la phase de reconstruction, notamment dans le domaine du logement et à poser les bases de la politique sociale municipale. Avant de songer à reconstruire il faut dégager des tonnes de gravats, des épaves. Aux cotés des équipes municipales, des militants organisés dans "les troupes de choc" s'attellent à la tâche. Outre le déblaiement des gravats, l'enlèvement des épaves dans le port, la remise en circulation de rues et chemins, "les troupes de choc" font des coupes de bois pour les personnes âgées. Ces coupes de bois ont aussi permis de chauffer les écoles durant l'hiver 1945-1946. "Les troupe de choc" multiplient les travaux d'aménagement comme des tranchées de drainage pour les terrains de sport de la Canourgue et de la Muraillette, le goudronnage de la cour de l'école maternelle Renan, construction de clôture du terrain scolaire de la Gatonne.

# 2.3. Logement : de l'office HLM à la ZUP

Dans les années 30 les Forges et Chantiers de la Méditerranée avaient construit quelques logements pour leurs salariés. Ce furent les seules initiatives de logement social sur la commune. En 1946 les premiers HLM sont construits dans le quartier de la Rouve. Mais c'est avec la fondation, en 1948, de l'Office municipal d'HLM de La Seyne-sur-Mer que se met en place une politique de développement du logement social. En 1950 la situation reste dramatique. Sous le titre "Pour la première fois une municipalité construit à La Seyne-sur-Mer", le bulletin municipal de juin 1951 cite la situation de quelques familles :

« Au quartier Mouissèques, 3 enfants de 4 ans, 2 ans, 8 mois, cinq personnes couchent dans une seule chambre. Au quartier Daniel, une famille de 13 personnes, le père, la mère, 5 jeunes enfants dorment dans une pièce, les quatre fils ainés couchent dans une chambrette. Encore au quartier Mouissèques : un jeune ménage loge dans un ancien garage divisé en deux pièces: pas d'air, pas de soleil. Rue Gay Lussac : le père, la mère et 4 enfants de 9 ans, 6 ans, 4 ans, 6 mois, logent dans une mansarde au 4° étage. Pas d'eau, un plancher ébranlé. Rue Denfert Rochereau, une famille de 6 personnes, dont les enfants, 21 ans, 15 ans, 6 ans, 1 an, logent dans deux pièces, le fils ainé couche dans la cuisine, les 5 autres personnes dans l'unique chambre. » Les demandes de logement s'élèvent à 800 et le bulletin conclut : « il faudrait donc, à LA SEYNE, construire 1 000 logements pour donner

satisfaction aux mal-logés et aux jeunes ménages ». Malgré cette politique volontariste de construction de logement social, il reste encore longtemps des taudis et des logements dits provisoires. En 1956 on recense 951 familles mal logées et en 1966 il reste encore 20 logements provisoires.

En vingt ans on passe de quelques appartements HLM à 3 948. La croissance de construction de logement ne se limite pas aux HLM; la municipalité soutient la construction. Ainsi, entre 1947 et 1977, sont construit 250 immeubles collectifs, comprenant 8 223 appartements. Pendant la même période on passe de 34 lotissements à 172 et à la construction de 620 villas hors lotissements. Le mouvement de développement du logement social va connaître une forte accélération avec l'adoption par le conseil municipal, en 1964, de la Z.U.P. du quartier Berthe : « L'ensemble de la zone à urbaniser et de la zone d'extension aura, y compris les H.L.M. existants : 7 296 logements avec groupes scolaires, un jardin d'enfants, un centre culturel, 135 commerces. Il y aura 2 100 places pour les automobiles sous les parkings couverts et 3 100 en plein air dans la Z.U.P.; puis 2 340 places dont 650 couvertes dans la zone d'extension ».

Cette décision de création d'une Z.U.P. répond à la croissance démographique de la commune. La construction s'étale de 1964 aux débuts des années 1980, elle ne sera pas encore achevée quand une opération de rénovation est lancée d'abord dans le cadre d'Habitat et Vie Sociale lancée en 1973 puis dans le cadre du Développement Social des Quartiers en 1981.

Dix ans après le lancement de la Z.U.P, en 1973, l'Office HLM fait la liste de son patrimoine :

- logements gérés : 3 130
- 34 garages, 29 commerces
- un centre social et culturel
- une section Protection maternelle et infantile (P.M.I.) gérée par le Service social municipal
- deux haltes d'enfants
- un foyer résidence pour personnes âgées
- un foyer pour vieux travailleurs

Avec La Garde, autre commune varoise dirigée par une municipalité communiste, La Seyne-sur-Mer est une des villes varoises ayant le plus haut pourcentage de logements sociaux en 1985.

## 2.4. De 1947 à 1984 : continuité politique

Premier maire communiste élu à La Seyne-sur-Mer Toussaint Merle est né à La Seyne-sur-Mer le 31 mars 1911 ; comme pour de très nombreux seynois, on trouve, du coté de sa famille paternelle, des ouvriers des chantiers navals et, du coté maternel, une famille italienne venant de la ville italienne de Buti. Il a fait des études d'instituteur à l'Ecole Normale de Draguignan. Après ses études il exerce comme instituteur à La Seyne-sur-Mer. Il adhère au Parti Communiste en 1940 après l'accès au pouvoir de Pétain. Comme tous les instituteurs seynois, il est évacué en 1942 et se retrouve en Savoie où il participe à la Résistance locale. A son retour à La Seyne-sur-Mer, il devient secrétaire de la Fédération du Var du PCF. Élu maire pour la première fois en 1947, il le sera ensuite en 1950, 1953, 1959 et 1965. Son mandat a marqué l'histoire de La Seyne-sur-Mer ; il avait un électorat plus large que celui du PCF : il réalisait un score aux municipales plus élevé que celui des listes communistes aux élections au Conseil Général et à la Chambre des députés. Il a également été conseiller général du Var (1945-1949 et 1955-1967), sénateur du Var (1946-1949) et député du Var (1956-1958 et 1967-1968). Il décède le 24 mai 1969. Lui succède son premier adjoint Philippe Giovannini, résistant, ouvrier métallurgiste, âgé de 61 ans, il est maire de 1969 à 1978, député du Var de 1978 à 1981. Il démissionne et il est remplacé par Maurice Blanc, dessinateur, celui-ci sera maire jusqu'en 1984, année où la droite accède au pouvoir municipal avec l'élection de Charles Scaglia.

La continuité d'une majorité communiste de 1947 à 1984 se traduit par la poursuite d'une même politique pendant ces 38 ans, qui ont vu une très grande transformation de la commune, et, aussi, par un même positionnement sur les rapports entre l'Etat et la municipalité.

De 1947 à 1969, Toussaint Merle développe un discours critique sur deux axes. Tout d'abord il accuse les municipalités SFIO, qui se sont succédé, sous direction du Dr Mazen, de 1919 à 1939, de n'avoir rien fait pour La Seyne-sur-Mer. Dès 1948, après le départ des ministres communistes du gouvernement, Toussaint Merle, dans l'éditorial du bulletin municipal 1948, pointe l'opposition du gouvernement, incarnée par le préfet, aux projets de la municipalité : « Nous avons à lutter contre ceux qui s'efforcent, chaque jour, de contrecarrer notre action : par exemple le Gouvernement qui n'applique pas la Constitution en ses articles 88 et 89 et qui nous laisse totalement sous la tutelle préfectorale ! Par exemple l'hostilité qu'il nous faut vaincre par une lutte constante auprès de certains services administratifs qui s'efforcent de gêner notre activité parce que notre étiquette politique les gêne ! »

Dans quasiment tous les éditoriaux du bulletin municipal les décisions et actions gouvernementales et leurs conséquences sur la vie municipale sont liées. L'éditorial de Toussaint Merle, dans le bulletin de décembre 1954, est significatif de ce positionnement : « C'est ce qui nous permet d'affirmer, une fois de plus, que la vie d'une localité est entièrement liée à la vie nationale. D'affirmer que la politique nationale a ses répercussions, bonnes ou mauvaises, sur la vie municipale. D'affirmer que l'œuvre d'un conseil municipal est obligatoirement utile, bienfaisante, pacifique si les élus veulent participer aux luttes de la population. Voilà pourquoi la Municipalité a participé activement à la lutte contre la guerre du Viet Nam et voilà pourquoi elle s'est réjouie des accords de Genève (1954 mettant fin à la guerre française en Indochine). Voilà pourquoi la Municipalité a participé activement à la lutte contre la C.E.D. (Communauté Européenne de Défense) et voilà pourquoi elle a félicité les quatre députés (BARTOLINI, ZUNINO, ARNAL, CHARLOT) qui ont voté contre la ratification des accords de Bonn et de Paris alors qu'elle a protesté auprès du seul député (M. PUY) qui avait émis un vote favorable. Ce sont des victoires des forces de Paix ; ce sont des victoires qui doivent permettre que les milliards dépensés pour la guerre reviennent aux travailleurs avec de meilleurs salaires, aux commerçants et aux artisans avec la réforme fiscale, aux municipalités pour des subventions et des emprunts pour les travaux indispensables : logement, écoles, adduction d'eau... »

Et, quand un gouvernement d'union de la gauche s'installe, Maurice Blanc, dans le bulletin municipal de septembre 1981, reprend la position nationale du PCF et se félicite de la constitution de ce gouvernement issu de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République : « Qu'un tel gouvernement soit constitué pour la première fois dans notre pays est un événement historique à mesurer. En effet, la chance nous est donnée de prouver combien nous pouvons être capables de promouvoir, appuyés en ceci par le suffrage universel, une politique nouvelle assurant le bien-être de tous. Le respect des alliances et des engagements, l'extension de la démocratie, l'imagination et la hardiesse dans les idées avancées, dans les décisions prises doivent être les moteurs de l'action gouvernementale et de l'action de masse. »

Chaque année, le traditionnel feu d'artifice des fêtes du 14 juillet, donné sur le port, se terminait par le mot d'ordre du jour du Parti inscrit en lettres de feu. Ainsi par exemple, à la fin des années 1950, la population seynoise pouvait lire, "Paix en Algérie".

## 2.5. Une croissance démographique soutenue

Reflet de la phase de reconstruction de la ville, la population totale de La Seyne-sur-Mer a été relativement stable entre le recensement de 1946 et celui de 1954. La population ne commence à croître qu'à partir du milieu des années 1950 : elle augmente de 25,9 % entre 1954 et 1962 (+ 6 898 hab.). Cela correspond à la croissance du nombre de logements. Et, à partir de 1962, l'augmentation du nombre d'habitants s'accélère : plus 10 213 habitants de 1962 à 1968 (soit 1/3 du nombre d'habitants de 1962, une augmentation de 30,4 %) plus 7 372 habitants entre 1968 et 1975 et plus 6 504 habitants entre 1975 et 1981. Ainsi la population seynoise a doublé en moins de quarante ans, de 1946 à 1982.

#### Tableau: croissance de la population seynoise

Années recensement	NOMBRE HABITANTS
1946	26 172
1954	26 672
1962	33 570
1968	43 783
1975	51 155
1982	57 659

Cette évolution démographique est à mettre en lien avec le développement d'un tissu industriel qui ne se limite pas aux Chantiers Navals : de moyennes industries sont actives comme les Chantiers du Midi, les Coopérateurs du Midi, les chantiers de démolition des navires, le bâtiment. L'évolution de l'effectif des salariés du Chantier Naval contribue aussi à cette croissance démographique : cet effectif reste relativement stable de 1949 à 1956, passant de 3 442 salariés (dont 2 592 ouvriers) à 3 623 (dont 2 653 ouvriers) en 1956 : ensuite les effectifs vont croissant atteignant 5 383 salariés (dont 3 652 ouvriers) en 1973. Les premiers signes de la crise qui se terminera par la fermeture des chantiers en 1987 sont perceptibles dès 1977.

Après ce chapitre qui donne les grandes lignes de la politique des municipalités communistes seynoises, les deux chapitres suivant développent le contenu de ces politiques en matière de politique sociale, action sociale et service social.

# **Chapitre 3**

# Politique municipale d'action sociale et médico sociale



Crèche municipale Josette Vincent -Ouverture en 1959



Crèche municipale Josette Vincent -Accueil des enfants



Distribution de tabliers aux élèves des écoles



Ecole de plein air ouverte en 1956

Dans ce chapitre, après un rappel de l'héritage du passé, sont présentées par domaine les œuvres sociales qui s'inscrivent dans la politique municipale et sur lesquelles s'appuie le service social de la Ville de La Seyne-sur-Mer.

## L'héritage du passé

En 1945 l'état des œuvres sociales à La Seyne-sur-Mer (Var) repose principalement sur l'héritage du passé : la bienfaisance privée (la charité, la solidarité familiale, le militantisme) et les missions impulsées par les autorités préfectorales qui ont émergé dés les années 1920.

Au niveau de la bienfaisance privée le **monde associatif** s'inscrit dans la lutte contre la mortalité infantile et l'hygiène, comme le montrent les archives communales de la Seyne-sur-Mer.

Le monde associatif est soutenu par la municipalité tel que :

- La Société de Protection de l'Enfance maltraitée ou moralement abandonnée ;
- Le Dispensaire de la Croix Rouge en lien avec la Croix Rouge suisse qui fait don de lait sucré pour les enfants des écoles publiques par l'intermédiaire de l'inspection médicale scolaire. Egalement des dons américains de lait et de 30 layettes complètes et de tissus sont destinés aux orphelins de guerre (.cf. la séance du Conseil Municipal du 23 mai 1947...);
- Le Comité seynois de l'Enfance créé le 6 décembre 1947 qui avait pour objet de « mettre tout en œuvre pour résoudre au plus vite les difficultés administratives afin que les seynois ne renoncent pas à leurs droits » ;
- La Conférence de Saint-Vincent de Paul, le Comité de la Misère, ...

Le militantisme est très important à La Seyne-sur-Mer avec par exemple « Les troupes de choc ». Ce sont des seynois, surtout des militants, qui font preuve de volonté et ceci jusqu'à la fin des années 50 pour des activités comme le déblaiement des ruines, des tas d'immondices, notamment sur les sites de Mar-Vivo et de Saint-Mandrier. La délégation municipale avec à sa tête Monsieur Guittat remet en état de fonctionnement toutes les activités : déblaiement, déminage, enlèvement des épaves accumulées dans le port. La population valide n'hésite pas à passer ses dimanches à couper du bois pour les personnes âgées. Le Bulletin municipal de juin 1947 souligne que ce travail avait permis de chauffer les écoles pendant l'hiver 1945-1946.<sup>(1)</sup>

Les missions sociales sont impulsées **par les autorités préfectorales** essentiellement par le bureau de bienfaisance qui a été rendu obligatoire dans chaque commune par une loi datant de 1873. En 1923, la lettre du 9 octobre du Préfet du VAR aux Maires du Département préconise de resserrer par une coordination plus complète les rapports entre l'assistance publique, la bienfaisance privée, la mutualité et les services d'hygiène sociale.

D'octobre 1944 à 1947 l'action dans le domaine social du **conseil municipal seynois** de transition avec la liste d'Union Républicaine et Antifasciste du Docteur Sauvet, (médecin qui a soigné les Résistants durant la guerre,) passe par le biais de ce bureau de bienfaisance ou d'assistance.

En 1947 à la fin du mandat de la municipalité Sauvet, les œuvres sociales à La Seyne-sur-Mer ont un caractère fortement marqué par les conceptions de la première moitié du XXe siècle, et dépendent fortement des autorités de tutelle et de la reconstruction développée dans le chapitre précédent.

<sup>(1)</sup> Cf. p.39 maîtrise d'histoire "Une mairie communiste : la municipalité Toussaint Merle à La Seyne-sur-Mer - 1947 -1969"

D'octobre 1947 à 1969, la municipalité de Toussaint Merle (à la tête d'une liste d'Union Républicaine et Résistante et de Défense des Intérêts Communaux) consacrera la priorité au social.

Durant la première décennie de son mandat (de 1947 à 1957), Toussaint Merle et ses conseillers municipaux mènent des combats contre l'autorité de tutelle pour l'aboutissement des projets en direction de la population seynoise :

« Nous avons à résoudre les difficultés financières que connaissent toutes les communes de France ; nous avons à veiller sur la santé de nos enfants ; nous avons à défendre l'Ecole Laïque et à développer nos institutions laïques ; nous avons à égayer les journées monotones et difficiles de nos vieux ; nous avons à soulager au maximum la tâche de nos mamans, ménagères ou travailleuses, nous avons à encourager nos sportifs ; nous avons à rendre notre cité accueillante et souriante après les ruines accumulées par la guerre et les bombardements ; nous avons à entendre chaque jour, la voix de tous ceux qui travaillent, ouvriers et artisans, commerçants ou intellectuels. » Extrait du discours d'investiture du Maire le 25 octobre 1947.

Les politiques sociales, mises en œuvre par la municipalité Toussaint Merle, ont comme objectif central de compenser les dégâts des politiques nationales. Ainsi en 1951, le Maire, dans l'éditorial du bulletin municipal, déclare : « Le Gouvernement a diminué de moitié les crédits pour la santé ; à La Seyne-sur-Mer, la Municipalité a doublé ces crédits. ». Il annonce la création d'une carte municipale d'économiquement faible parce que « la carte distribuée par le gouvernement n'apporte pas grand chose aux bénéficiaires ». Dans le bulletin municipal de 1955, il cite Maurice Thorez, qui, s'appuyant sur l'exemple d'Ivry, définit l'axe de la politique sociale des municipalités communistes : « Les communistes, investis de la confiance des électeurs et forts de l'appui des masses, transforment leurs promesses en actes et apportent de sensibles améliorations à la vie quotidienne de toutes les couches de la population laborieuse ». Les politiques sociales des municipalités communistes, poursuit Maurice Thorez, « permettent d'entrevoir quelles grandes œuvres les travailleurs de France, avec les communistes à leur tête, mèneront à bien lorsqu'ils auront pris en main leurs propres destinées. »

Les actes suivent ces discours : la municipalité met en œuvre une politique sociale visant à répondre aux besoins des différentes catégories de population comme le rappelle ce bilan de Toussaint Merle dans une lettre à la population seynoise après le référendum constitutionnel de 1958 :

« Seule dans le département, notre Municipalité :

- A créé un Centre médico-social qui, chaque année, fait économiser près de 20 millions de francs aux Seynois.
- A créé un Centre médico-scolaire qui aide l'hygiène scolaire.
- A créé des Consultations prénatales, des Consultations de nourrissons, des Consultations du 2<sup>ème</sup> âge, ce qui protège efficacement les mamans et l'enfance, avec distribution de layettes, de lait, etc.
- A créé un Service Social qui a aidé des milliers de familles.
- A ouvert une École de plein air où des enfants déficients se refont une santé.
- Envoi 5 à 6 fois plus d'enfants en colonies de vacances que les autres villes du Département et au prix le plus bas.
- A multiplié les Écoles de sports gratuites.
- A organisé un Jardin d'enfants pour ceux ne fréquentant pas l'école maternelle.
- A doté la ville d'un Centre de Gymnastique Corrective où des milliers d'enfants ont pu être dépistés.
- Va ouvrir, incessamment, la seule Crèche municipale du département.
- Distribue des Tabliers à la rentrée des classes.
- Donne les Fournitures scolaires gratuites, de l'école maternelle au baccalauréat, ainsi que les matières premières dans les collèges techniques.
- A construit un Foyer pour les vieux.
- A établi la Carte municipale des économiquement faibles, que les vieux apprécient régulièrement.
- A construit des Logements en location-vente sans demander un apport d'argent aux intéressés.
- A créé un Office municipal d'H.L.M. qui a logé en quelques années plusieurs centaines de familles. Nous le répétons, ces œuvres sociales, dans le Var, n'existent qu'à La Seyne. »

En 1947, la résolution des problèmes de logement, des sans abri (les sinistrés), de la prévention des maladies restent prioritaires comme le rappelle Toussaint Merle dans son bilan, qu'il qualifie de « triste », lors de la première réunion du Conseil municipal après l'élection du 19 Octobre 1947. (2)

#### Dès 1947 la politique municipale prend corps autour de plusieurs axes :

- Domaine de l'assistance
- Domaine sanitaire
- Domaine de l'enfance et de la jeunesse
- Domaine du 3<sup>ème</sup> âge
- Domaine socio-culturel

#### 3.1. Domaine de l'assistance

Les œuvres d'assistance sont régies par une réglementation à laquelle les municipalités doivent se conformer depuis 1796 avec le bureau de bienfaisance et d'assistance.

Organe central de la politique municipale, cette structure est transformée en Bureau d'aide sociale (BAS) par Décret loi n° 53-1186 du 29 novembre 1953 (JO 03 décembre 1953), puis en Centre communal d'Action Sociale (CCAS), le 25 avril 1985.

Les Bureaux d'aide sociale ont pour missions :

- d'exercer une action de prévoyance, d'entraide et d'hygiène publique en liaison avec les services publics et les institutions privées en venant en aide ou en suppléant aux initiatives publiques ou privées défaillantes ;
- d'établir les dossiers d'aide sociale, d'aide médicale, à l'exception de l'aide à l'enfance ;
- · de tenir à jour un fichier des personnes secourues ou assistées dans la commune ;
- de pouvoir créer des foyers, en cas d'insuffisance des initiatives privées, en vue de fournir aux personnes âgées des repas à prix modéré et des salles d'accueil.

La commission d'administration est composée d'un tiers de représentants désignés par la municipalité et deux tiers de représentants désignés par le préfet.

Bien que la présidence de son conseil d'administration soit d'office confiée au Maire, le bureau de bienfaisance était rarement le lieu d'expression d'initiatives municipales. La municipalité Sauvet s'appliqua à expédier les affaires courantes, à assurer correctement les besoins immédiats de la population. Même s'ils avaient voulu voir grand pour notre ville de La Seyne-sur-Mer, le contexte politique du moment aurait sûrement émoussé leur bonne volonté. Cette équipe a la lourde tâche, au lendemain de la guerre, de relever une ville meurtrie par deux bombardements.

En 1947, face à la question du ravitaillement et au quotidien des seynois, la municipalité n'a pas beaucoup de pouvoir : elle ne se charge que de la distribution des cartes d'alimentation, les décisions étant départementales et l'arrivée des denrées dépend de la situation internationale.

Par son fonctionnement, le bureau de bienfaisance reçoit une subvention municipale plus ou moins importante. La capacité de chaque bureau à posséder des activités indépendantes des directives de l'autorité de tutelle dépend de cette dernière. Le reste des ressources est fourni obligatoirement par ce que l'on appelle dans les budgets "les contingents d'assistance".

En 1947, le bureau de bienfaisance de la Seyne-sur-Mer se trouve dans un bâtiment derrière la Poste actuelle du centre ville. Une seule pièce, relativement modeste, concentre toutes les activités de ce dernier : distribution de bons, « goutte de lait » (qui consiste à visiter les nourrissons et à leur donner un peu de lait), consultations prénatales, assistance aux personnes âgées, bien que réduite.

En 1948, **les bons hebdomadaires** de pain, de sucre, de beurre, de viande, de lait et de charbon, qui avaient été mis en place par la municipalité Mazen, sont remplacés par une **allocation mensuelle**, oscillant entre 400 et 700 francs selon trois catégories et régulièrement augmentée. (L'impression d'assistanat s'estompe avec l'attribution d'allocations et non d'aide en nature).

Distributions gratuites de livres et de cahiers, des allocations aux élèves nécessiteux, une soupe à midi aux enfants habitant en dehors du rayon urbain, un accueil à la garderie péri-scolaire créée en 1921 par l'Institut Municipal des Pupilles Seynois.

L'équipe de Toussaint Merle, avec le concours de l'Union des Femmes Françaises créé en 1948 un **ouvroir municipal** où les plus humbles trouvent lainages, chaussures, sous- vêtements.

Egalement beaucoup d'efforts sont faits à partir de 1948 pour l'organisation des **festivités** : l'arbre de Noël des familles assistées, les manifestations pour la fête des mères : un vin d'honneur remplace le traditionnel goûter et les mamans inscrites au bureau de bienfaisance reçoivent chacune 200 francs.

La municipalité s'attache à défendre certaines revendications faites par les différentes associations plus au moins proches du Parti Communiste Français (PCF) et celles des administrés.

#### 3.2. Domaine sanitaire

L'engagement de la municipalité dans le combat pour une meilleure santé et une meilleure hygiène se situe dans les structures de santé modernes et adaptées, qui évitent aux seynois de se déplacer à Toulon ou à Marseille et qui sont en complément des institutions et services installés avant 1945.

## 3.2.1. Une meilleure hygiène

La prévention est assurée par le bureau municipal d'hygiène, les services de Protection Maternelle et Infantile et le Centre municipal de planification et d'éducation familiale.

**Le bureau municipal d'hygiène** est très actif depuis sa création en 1921 (délibération du 11 juin 1921 et arrêté du maire Louis Mazen, Docteur en médecine). En 1945, ses missions obligatoires fixées par la loi se poursuivent en collaboration avec les œuvres sociales développées par la Municipalité.

Afin de lutter contre les maladies transmissibles ou contagieuses est organisée une couverture vaccinale maximale pour tous, avec des séances gratuites de vaccinations antivariolique, anti typhique, antidiphtérique, BCG; les enfants sont invités à se présenter selon un calendrier individualisé.

Egalement, dans notre ville sinistrée, le bureau municipal d'hygiène joue un rôle important dans le problème du logement : surveillance sanitaire des immeubles, surveillance des hôtels et logements loués en garni... Entassées dans les vieux bâtiments, les familles sont très vulnérables aux nombreuses maladies. Devant les dangers qu'elles encourent, le bureau d'hygiène expose leur situation à la direction des FCM qui entame une politique active de construction de logements sociaux. En particulier mise en œuvre du **projet de cité-jardin** de la Présentation située sur l'ancien couvent qui se trouve face aux chantiers : un ensemble de logements sociaux est construit à l'initiative du bureau d'hygiène de la ville et de la direction des FCM pour ses ouvriers.

En complément du bureau d'hygiène, se développent des **institutions basées sur la prévention** des maladies transmissibles et contagieuses en particulier la prévention de l'enfance contre la tuberculose. A Salernes (Var), un hôpital pour enfants organise dés 1921 des cures de convalescence d'un mois.

**L'action en faveur de la petite enfance,** qui représente l'avenir du pays, a été une des principales préoccupations de la Municipalité et du Ministère de la Santé, depuis la Libération, avec la protection maternelle et infantile, le centre municipal de planification et d'éducation familiale et diverses prestations.

- La Protection Maternelle et Infantile (PMI) est organisée en France par l'ordonnance du 2 février 1945. En juin 1947, la Municipalité aménage dans ses propres locaux un service municipal de PMI en complément des services départementaux implantés à Toulon. Cette forme d'aide se traduit par une surveillance médicale avec consultations prénatales et de nourrissons, visite à domicile, contrôle des établissements concourant à la garde, au placement ou à la protection des enfants. Les Assistantes Sociales assurent le déroulement de la consultation ; elles sont là à la disposition des mamans pour les aider, rappeler les conseils du médecin, leur fournir tous les renseignements utiles.<sup>(3)</sup>

De plus, la Municipalité organise dans les années suivantes :

- L'assistance aux femmes en couches : prime d'allaitement consultation prénatale et de nourrissons- prime municipale aux femmes en couche nécessiteuses.
- L'attribution de bons en argent d'un montant de 300 frs par mois pour l'achat de lait et farine d'allaitement pour les nourrissons et femmes enceintes fréquentant les consultations du service municipal d'hygiène : une prime d'assiduité.

En 1983, les lois de décentralisation donnent une relative autonomie aux départements et aux communes par rapport à l'Etat, avec transfert des ressources et de compétences. Ainsi en 2002, la municipalité décide de transférer au conseil général les consultations municipales de PMI dont les centres de planification.

Les consultations municipales de PMI du quartier Berthe ouvertes en 1971 avec des subventions du Conseil général seront transférées en janvier 2003 à la Maison des Services située Bat A4 au Germinal. Les consultations du centre ville déménageront dans les locaux du Conseil général au Centre Hermès rue Charles Gide.

- Une section locale seynoise du planning familial (PF) est née le 26 janvier 1966, grâce au soutien de Toussaint Merle, à l'aide et aux conseils des membres du Planning Familial de Toulon, à l'engagement des militants de La Seyne-sur-Mer. « Pour une association aux activités encore illégales, nous étions très reconnaissants à Toussaint Merle de nous loger à l'Hôtel de ville (pour des permanences d'accueil et d'information) et d'avoir une affiche bien visible dans le hall d'entrée ». (4)

La Seyne-sur-Mer fait partie du groupe local de Toulon, siège social de l'association départementale : (l'association varoise pour le planning JO du 23 mai 1964 - déclaration à la sous préfecture de Toulon.) Le groupe de La Seyne-sur-Mer est composé d'enseignants, **d'assistantes sociales municipales...** tous habilités et formés par le groupe du PF de Toulon.

Le but du PF est : « l'étude des problèmes de maternité, de la natalité- la recherche des informations scientifiques relatives à ces problèmes- l'étude de tous les problèmes pouvant améliorer les conditions de la maternité et de la naissance ».

Les pratiques du planning familial sont officialisées par la création d'un centre municipal de planification et d'éducation familiale par délibération municipale du 25 février 1975 en complément des consultations prénatales et de nourrissons de PMI. Les actes médicaux sont gratuits ; les examens de laboratoires sont également gratuits pour les personnes sans couverture sociale et pour les mineurs désirant garder le secret ; les assurés sociaux se procurent les contraceptifs en pharmacie et s'adressent aux laboratoires d'analyses de la ville avec ordonnance du centre de planification. Les médicaments et les objets contraceptifs sont gérés et fournis par une pharmacienne DDASS.

<sup>&</sup>lt;sup>(3)</sup> Maitrise d'histoire de Magali Thomas et Philippe Dubois en 1995-1996 « Une mairie communiste : la municipalité Toussaint Merle à La Seyne sur mer 1947 -1969 »

<sup>&</sup>lt;sup>(4)</sup> Archives municipales- cote 1S6- Brochure « Le Planning familial- groupe local de La Seyne-sur-Mer 1966-2004- Mme PINKAS Marie Thérèse 2013

Mai 1983, un centre de planification est également rattaché à la PMI du quartier Berthe.

- D'autres prestations municipales dans le domaine de l'enfance tentent d'améliorer le sort de ses administrés notamment en direction :
  - Des familles dont la mère est hospitalisée ou dans l'incapacité d'assumer les tâches familiales, **un service de travailleuses familiales** est instauré le 28 octobre 1963.
  - Pour chaque enfant ou adulte en sanatorium ou en maison de repos (bien qu'il dépende de l'aide sociale dite légale), l'action municipale attribue des **colis de friandises, de jouets ou de livres.**

#### 3.2.2. Une meilleure santé

Le traitement et les soins sont dispensés par le Centre médico-social et l'hôpital

**Le Centre médico-social,** une originalité dans le département du Var, qui fait toute la fierté de l'équipe municipale.

« Il faut mettre à la disposition des populations les moyens les moins onéreux possibles pour se soigner et préserver sa santé ». « La sécurité sociale créée en 1945 nécessite l'avance des frais et des honoraires des médecins, ce qui grève le budget des familles ».

Toussaint Merle et ses adjoints prennent une décision le 18 juin 1950 qui bouleverse les habitudes des Seynois dans le domaine de l'hygiène et de la santé : la construction d'un centre médico-social. Albert Gazier, Ministre de la santé du gouvernement Guy Mollet accepte le projet seynois le 14 septembre 1951, malgré les oppositions multiples (Préfecture, élus socialistes, syndicats des médecins, sécurité sociale..). La structure seynoise est inaugurée en juin 1953 en présence de George Marrane, Maire d'Ivry sur Seine ville de la « banlieue rouge » de Paris qui servira de modèle de gestion.

La création d'un établissement de ce type permet, grâce à une convention spéciale, de ne pas avancer les sommes, **c'est l'instauration du tiers payant**; ainsi les assurés sociaux ne paient que le ticket modérateur. Les centres médico-sociaux dispensent des examens et des soins dont les prix représentent pour beaucoup d'ouvriers un effort financier difficile, surtout dans certaines spécialités comme la radiologie, la physiothérapie ou la cardiologie. Le Docteur Lesage, médecin pédiatre au centre, explique pourquoi : « Tout accroissement de l'intensité du travail selon les méthodes scientifiques du capitalisme et toute diminution du niveau de vie ont des répercussions désastreuses sur l'état de santé des travailleurs et de leur famille... l'ouvrier seynois travaille beaucoup plus durement et plus longtemps qu'avant la guerre ». En effet le taux d'accidents du travail aux chantiers et leur gravité sont en hausse continuelle : en 1953 il y a eu 197 accidents d'un taux de gravité de 3,08, en 1956 c'est 208 accidents d'un taux de gravité de 4,5.

Si dans tous les cas, le but est de se soigner, Toussaint Merle et ses adjoints insistent sur la prévention des maladies. Chacun doit y venir pour contrôler son état de santé. Les soins pratiqués au centre sont généraux mais également spécialisés. L'institution d'une telle structure permet donc une meilleure coordination entre les deux types de médecine (un seul dossier pour un patient):

- Des consultations de dentisterie fonctionnent à partir du 16 avril 1953 ;
- · La médecine générale, les soins infirmiers, la pédiatrie sont mis en place début juin 1953 ;
- · Les consultations en neuropsychiatrie et gastro-entérologie sont ouvertes en octobre 1953 ;
- En 1954, le centre accueille un cabinet de radiologie.

Après une année, l'activité du Centre est en progression constante et nécessite la création et l'extension de certains services. Malgré les réticences de l'autorité de tutelle qui allongent les délais d'ouverture, le centre médico-social :

- Augmente les vacations de médecins généralistes ;
- Ouvre un second cabinet dentaire;
- Crée un service d'ophtalmologie, d'oto-rhino-laryngologie et de cardiologie ;
- Met en service en 1955 un service de stomatologie ;
- Recrute un spécialiste des maladies respiratoires en 1958 ;
- En janvier 1959, s'ouvre un service de phtisiologie, le fléau qu'est la tuberculose n'a pas disparu, surtout dans les foyers ouvriers ;
- En 1963, création d'un service de rhumatologie et de kinésithérapie, au regard de nombreux accidents du travail nécessitant une rééducation coûteuse ;
- Le 18 septembre 1967, viennent s'ajouter aux consultations spécialisées deux séances mensuelles d'électromyographie (technique de détection des maladies musculaires) qui évitent aux patients des déplacements sur Toulon.

Avec le centre médico-social, le but de l'équipe Toussaint Merle est de créer un lieu permettant d'accueillir toutes les spécialités et d'offrir à la population, en majorité ouvrière, une médecine moderne à prix raisonnable et préalable à toute hospitalisation. En effet, un travail de liaison **avec l'hôpital de La Seyne** est permanent pour compléter les premiers soins.

L'hôpital existe à La Seyne-sur-Mer, bien avant 1691, avec des localisations différentes :

- De 1691 à 1905, l'hôpital, appelé « Hôtel Dieu », se trouvait rue Clément Daniel/rue Messine ;
- En 1903-1905, un hôpital est construit au quartier Peyron (emplacement actuel), qui sera en partie sinistré par les bombardements ;
- En 1945, la municipalité Sauvet reconstruit les pavillons détruits et l'ensemble des travaux sont effectués sous le contrôle de la mairie ;
- En 1995, l'établissement, toujours situé au quartier Peyron, est entièrement restructuré et étendu.

Il est géré par un conseil d'administration auquel la mairie siège et y consacre une bonne part de son budget, mais n'a pas d'influence sur les orientations prises.

En février 1956, la Commission administrative **décide d'équiper l'hôpital d'un hospice,** ainsi sont construits deux bâtiments provisoires installés sur les parkings du centre hospitalier. Dix années après, le 25 avril 1966, une maison de retraite est définitivement construite, à laquelle la Municipalité a participé financièrement, ainsi que pour l'équipement, le matériel médical...

## 3.3. Domaine de l'enfance et de la jeunesse

# **3.3.1. Des structures d'encadrement préscolaires comme le jardin d'enfants et la crèche** sont développées par les équipes municipales.

#### ► Le jardin d'enfants

Le 16 septembre 1952, le conseil municipal, confronté au manque d'accueil dans les écoles maternelles (détruites par les bombardements), décide d'aménager **un jardin pour les enfants** dans une partie du jardin public Aristide Briand. La structure d'appoint accueille à son ouverture, pendant les mois d'été, dans des installations précaires, sans sanitaire, sans locaux mais dans un parc magnifique ou les enfants de 3 à 6 ans y trouvent des fleurs, des jeux et surtout la sécurité. « Le personnel a dû s'adapter et faire preuve de dévouement, quand il n'ira pas jusqu'à passer par des entorses au règlement de l'hygiène départementale ».

Mais de 1956 à 1976 le lieu est progressivement aménagé par la municipalité avec des préfabriqués (construction de WC et d'urinoirs, d'un préau, d'une clôture, implantation d'un préfabriqué partagé en trois classes et avec une mini salle de repos). L'organisation des activités éducatives et de socialisation est assurée par Marguerite Dauban, jardinière d'enfants éducatrice (Directrice de 1953 à 1990, soit pendant toute la durée du fonctionnement du jardin d'enfants) et de monitrices municipales recrutées au fur et à mesure de l'accroissement des effectifs. Le jardin connait un vif succès : 90 enfants en 1959, 118 enfants en 1970.

Il n'existait aucun modèle de jardin d'enfants municipal en France même pas dans la région parisienne. Son but est d'éduquer les enfants de 3 à 5 ans, de les habituer à la vie en société exactement comme à l'école maternelle. En 1972 le **jardin d'enfants** est officiellement reconnu par la Direction départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) pour un accueil de 60 enfants aux heures scolaires.

En 1990, le jardin d'enfants n'étant plus aux normes, la municipalité décide de le fermer et de le démolir.

#### ► La crèche

Le 15 décembre 1959, **la première crèche municipale du département** ouvre ses portes rue Emile Combes pour l'accueil d'une cinquantaine de jeunes enfants âgés de 3 mois à 4 ans. La création de ce qui s'appelait « la crèche centre-ville » relève de l'initiative de Josette Vincent, adjointe au maire, chargée de la politique sociale. En 2009, « la crèche centre-ville » appelée également « Emile Combes » est devenue « crèche Josette Vincent ».

Pendant 34 ans (septembre 1959 à juillet 1993), la structure est gérée par Marie-Claude Favaletto et 12 auxiliaires de puériculture, 3 éducatrices et 2 puéricultrices.

La crèche, fleuron de la gestion sociale municipale, passe par plusieurs stades : fonction hygiéniste d'abord puis éducative. Cette évolution est rythmée par la formation de son personnel et par les adaptations matérielles.

Depuis 1993 et à ce jour, la crèche municipale fonctionne sous forme de structure multi-accueil qui combine un mode de garde plus souple en permettant l'accueil des enfants en halte garderie (accueil occasionnel) et/ou en crèche collective (accueil régulier).

#### ▶ D'autres structures de la Petite Enfance

Sont développées par la Municipalité dans les différents quartiers de la ville : en 1968, mise en service, d'une halte garderie d'enfants au quartier Berthe dans la ZUP ; 1976, création du jardin d'enfants « Irène Joliot-Curie » au Quartier Mar Vivo et de la crèche Elsa Triolet au Quartier Berthe...

# 3.3.2 Des structures extra scolaires : le patronage laïque et l'école de plein air

L'équipe Toussaint Merle poursuivra son soutien au patronage laïque créé en 1912.

Le patronage laïque est situé à l'angle de la Rue Ernest Renan et du Boulevard du Quatre- Septembre. C'est la Municipalité Baptistin Paul qui décida la construction d'un patronage laïque destiné à recevoir nos écoliers le jeudi et pendant les congés scolaires. Entre 1913 et 1914 le Patronage fonctionnera normalement, jusqu'à la guerre pendant laquelle il fut transformé en hôpital militaire. Le 21 octobre 1919, la Municipalité présidé par Baptistin Paul vota un crédit de 50 000 f. pour transformer le patronage en école primaire supérieure et professionnelle ; ce projet échoua.

De 1920 à 1940 sous la Municipalité Mazen le patronage reprit son activité. Durant cette période, La Seyne-sur-Mer et Hyères sont les seules villes du département où fonctionne un patronage laïque. Il comportait un corps de bâtiments, un appartement, une cuisine, un réfectoire et plusieurs salles de classe. De part et d'autres, séparés par un mur, deux cours de récréation, l'une était réservée aux filles, l'autre aux garçons.

Son existence a duré une trentaine d'années et a joué un rôle important en faveur de l'école. Pendant cette période, la propagande laïque était très active et la Municipalité lui donnait tout son appui.

Actuellement, l'emplacement du patronage et de l'école Ernest Renan a été utilisé pour la construction d'un magnifique complexe social qui comporte au rez-de-chaussée un grand restaurant municipal qui accueille les enfants des écoles environnantes et au 1er étage sont installés les services d'aide sociale, dont le service social.

**L'Ecole de plein air : une originalité seynoise** autorisée par l'Education Nationale le 27 mars 1956, mais sans recevoir aucune subvention du ministère pour son fonctionnement.

Sur le modèle de l'école dite de Plein Air de Suresnes en banlieue parisienne créée dans les années 30 par Henri Sellier, La Seyne-sur-Mer acquiert le 14 septembre 1950 le domaine du « Château Blanc » propriété de la famille Bernasconi dans le quartier rural de la Dominante. Au départ, cette acquisition est destinée à établir une maison de dépannage, lieu où l'on peut accueillir les enfants dont les parents sont momentanément hospitalisés ou envoyés en sanatorium.

Le 25 février 1956, le Conseil municipal décide d'en faire une école spécialisée de deux classes avec une salle de repos, un réfectoire, une cuisine, une bibliothèque et un solarium. Le coût des travaux de cet aménagement de bâtiment communal qui s'élève à 1 200 000 francs anciens incombe totalement à la mairie. Elle ouvre le 7 janvier 1957 et est inaugurée le 19 janvier de la même année.

Les classes fonctionnent dans le « château » aménagé. Deux classes (Mme et M. Huiart) accueillent des élèves âgés de 6 à 12-14 ans, déficients mais non malades. La surveillance médicale, plus attentive que dans les autres écoles primaires, est assurée une fois par mois par Mme Dupoyet, médecin scolaire. L'école de plein air est le complément indispensable aux colonies de vacances ; sont combinés les effets d'une cure et les nécessités de l'enseignement. L'école bénéficie en outre de services d'orthophonie, de psychologue. Le personnel est renforcé par trois monitrices municipales et un moniteur d'éducation physique ; le suivi social est assuré par une assistante sociale de l'équipe du service social municipal (Mme DISS en lien avec M. Désiré HUIART, Directeur). Les instituteurs et le directeur sont des enseignants de l'éducation nationale qui ont une formation spécialisée.

En 1959, l'école de plein air accueille un petit groupe d'enfants de Fréjus (Var) alors frappé par la rupture du barrage de Malpasset.

L'école ferme ses portes en juin 1999 suite à la décision de l'Education nationale.

# 3.3.3. Les structures en direction de l'Enfance et de la Jeunesse coordonnées par la Caisse des Ecoles

Dés 1867, la Municipalité de La Seyne-sur-Mer créa une Caisse des Ecoles qu'elle subventionnera modestement. Il en sera ainsi jusqu'en 1920 sous l'appellation du « Sou des écoles laïques ». En 1945, on revient à la Caisse des Ecoles avec des activités qui s'étendent dans plusieurs directions : colonies de vacances, fournitures scolaires, cantines...

Le 30 décembre 1947, l'équipe Toussaint Merle transforme les statuts vichyssois **de la caisse des écoles**, malgré une modification pratique déjà faite par l'équipe Sauvet. Le but de la société est redéfini. Elle doit faciliter la fréquentation des classes des écoles laïques par des récompenses de livres utiles, de livrets de Caisse d'épargne, gérer au mieux les cantines scolaires, procurer aux élèves nécessiteux les livres et les fournitures, assurer le fonctionnement du patronage laïque et des colonies de vacances.

Sont organisés des distributions de tabliers, de fournitures, de livres, des voyages de fin d'année pour les élèves ayant obtenu le Certificat d'étude.

Les ressources de la Caisse des écoles sont fournies par des cotisations, des dons et une subvention municipale.

La Caisse des écoles devient établissement public en 1965 et mène toujours une forte activité : colonies de vacances centralisées en Isère, prêts de livres, cantines, fournitures scolaires et livres de classe...

#### ► Les Colonies de vacances

Les séjours au grand air débutent en 1907 et sont motivés par des préoccupations hygiénistes et alimentaires. Ils sont organisés successivement par l'œuvre des colonies scolaires devenue en 1921 l'Institut municipal des Pupilles seynois, puis de 1945 à 1975 par la Jeunesse en Plein Air.

Dés la Libération, les activités dans le domaine des colonies de vacances sont reprises par la Caisse des écoles. Au départ et pendant dix ans, sont organisés des échanges entre les petits seynois et les enfants des régions de montagne. Les municipalités de l'Ardèche, de la Haute-Loire et de l'Isère prêtent leurs locaux scolaires.

A partir de 1956, la municipalité choisit d'acquérir des propriétés dans le département de l'Isère : le 3 juillet sont acquises deux fermes à Presles, une propriété au Touvet. La commune loue un chalet à Bellecombe. Le 20 décembre 1960, la commune de Barreaux est choisie par la municipalité pour accueillir un nouveau centre. Trois mois plus tard, c'est au tour de La Motte-Saint-Martin qui héberge aussi des personnes âgées.

En 1966, la mairie organise un premier camp d'adolescents à La Motte-Saint-Martin (Isére)...

#### ► Les classes de neige municipales

L'œuvre la plus importante dans le domaine scolaire est l'acquisition de l'hôtel du Taillefer à Ornons-en-Oisans (Isère) destiné à accueillir les classes de neige municipales. La municipalité signe un accord le 21 mars 1966 et, au mois de juin, décide d'acquérir des terrains pour faire fonctionner le centre en classe de neige. Le premier contingent part du 15 janvier au 15 février 1967 : une classe de filles de l'école François Durand. La ville prête les chaussures de ski et les bonnets et la participation familiale s'élève à 150 francs. Les contingents à la neige se succéderont à Ornons-en-Oisans, sans interruption de 1967 à 1974. Puis la colonie de vacances du Touvet fut aménagée pour recevoir les enfants en hiver. La station de ski de Saint Michel, se trouvant à 10 kms de là, la classe peut s'y rendre tous les jours.

A partir de 1967, prés d'un millier d'enfants ont bénéficié des classes de neige municipales : chaque année, quatre classes partent en deux séjours.

#### 3.3.4. Les structures de l'action sociale scolaire

Les municipalités communistes sont très sensibles au développement de structures de l'action sociale scolaire, dont les objectifs sont le dépistage des problèmes de santé et leur correction. Très soucieuse de la santé de sa jeunesse, la Municipalité présidée par Toussaint Merle apportera son soutien au fonctionnement des Centres spécifiques:

- Centre d'Education Physique Spécialisée (CEPS),
- Centre médico-scolaire,
- Centre médico-sportif.

#### ► Le Centre d'Education Physique Spécialisée

Appelé à ses débuts **Centre de gymnastique corrective et médicale**, le Centre d'Education Physique Spécialisé a été créé le 10 octobre 1947 et fonctionne à La Seyne-sur-Mer depuis 1948. Cette structure a été proposée à la Municipalité par Roger Durrieu, professeur d'éducation physique, qui cumulera les fonctions de direction, secrétariat, enseignement ; puis sera secondé par trois professeurs d'Education physique (payés en heures supplémentaires par la Ville de La Seyne-su-Mer). Le Centre sera agréé le 15 décembre 1948 par les autorités de tutelles, comme « **Maison de rééducation motrice pour les enfants des deux sexes d'âge scolaire ».** Ses buts sont d'obtenir par des mouvements appropriés, la correction des attitudes lordotiques, scoliotiques, cyphotiques et de remédier aux anomalies du train porteur, aux affaissements plantaires, etc.

En ses débuts, le centre a été aménagé dans un local préfabriqué installé sur le terrain de l'Ecole Curie, quartier de la Gâtonne, en bordure du stade Hubidos. Il comportait un bureau, une salle d'examen et une salle de travail avec vestiaires et sanitaires. Il fonctionnait sur les financements communaux pour une part, l'autre part étant assumée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Les enfants bénéficiant de cette structure, sont détectés par les médecins scolaires au cours de visites médicales. Compte tenu de la fréquentation et des services rendus dans le domaine de la prévention des déformations vertébrales, le centre est décentralisé dans les écoles. En 1973, il existait trois annexes.

#### ► Le Centre médico-scolaire

Pour améliorer le dépistage de maladies graves sur les petits écoliers en liaison avec le centre médico-social municipal, le Conseil municipal décide de créer le 22 octobre 1953, **un centre médico-scolaire**, place Séverine, sous la responsabilité du Docteur Yvette Dupoyet, médecin de la santé scolaire, Conseil-lère municipale, dont le rôle au profit des œuvres de l'enfance est bien connu des familles seynoises... La municipalité le fait en vertu d'une ordonnance datant du 18 octobre 1945 qui prévoit un centre médico-scolaire dans toutes les villes de plus de 5000 habitants. L'inauguration de l'établissement a lieu au mois de décembre 1955. Son personnel se compose d'un médecin scolaire, épaulé d'une assistante sociale (Mme Boyer) qui dépend du Ministère de l'Education Nationale.

Le 12 décembre 1960, la Mairie décide d'agrandir le centre médico-scolaire, en 1962, il accueille **un service d'orthophonie** et un an plus tard, dix séances hebdomadaires sont en place.

#### ► Le Centre médico-sportif

Le 30 octobre 1960, au centre médico-scolaire commence à fonctionner **un centre médico-sportif.** Il vient dans le prolongement de la médecine scolaire et s'inscrit dans les efforts de la Municipalité dans le domaine physique et sportif. Le Centre médico-sportif se propose de détecter les anomalies de développement des enfants ; anomalies structurales et fonctionnelles. Il contrôle et suit le degré d'adaptation des grandes fonctions aux efforts de type sportif : systèmes respiratoire et cardiovasculaire en particulier.

Le fonctionnement du Centre est assuré par la Municipalité qui prend en charge tous les frais, aussi bien pour les locaux que pour les personnels. Le nombre de sportifs visités chaque année varie entre 250 et 300.

# 3.4 Domaine du troisième âge

Un des domaines, le plus négligé par le pouvoir avant 1950, est l'aide sociale aux personnes âgées qui ont souffert de la guerre. Mais au niveau local, la Municipalité développe une politique sociale dont les principales actions sont énoncées ci-dessous, par dates de création.

Le 14 septembre 1950 une délibération du Conseil municipal prévoit l'institution d'une **carte réservée aux personnes âgées sans ressources**, dont les indemnités sont reconnues comme insuffisantes pour vivre, déjà bénéficiaires ou non de la carte aux économiquement faibles délivrée et créée par le gouvernement en 1949 (carte jugée inadaptée par la municipalité). Cette carte municipale, unique dans le département, donne droit à des repas à l'école Curie les jours de fête, à des colis de vivres, de vêtements, de bois et de charbon, plus tard une allocation chauffage. Elle est attribuée par une commission composée de conseillers municipaux représentant chaque groupe politique. Sa mise en place ne peut se faire qu'à la fin de l'année 1951.

**Séjour à la Motte les Bains (Isère)** à l'hôtel Beauséjour qui est acquis par la commune en 1963. Il permet aux personnes âgées de milieux modestes, qui ne sont jamais parties en vacances, de goûter à la joie de séjour à la montagne, dans un havre de paix et de bonheur, où rien ne manquait : nourriture choisie, distractions variées, rencontres avec les enfants de la colonie de vacances située en 100 mètres.

**Service d'aide ménagère à domicile** est créé à partir de 1964. Il offre aux personnes âgées la possibilité de rester chez elles.

Pour celles qui ne le peuvent, le Conseil municipal décide le 26 mars 1966 de reconstruire et de moderniser l'hospice qui se trouvait dans des bâtiments provisoires prés de l'hôpital de La Seyne-sur-mer.

**Un restaurant de 80 couverts** est installé en 1964 dans un immeuble rue Jacques Laurent. Pour une somme modeste (1,80 francs), les personnes âgées mangent correctement et peuvent profiter d'un moment de convivialité.

**Foyer Logement pour personnes âgées :** alternative entre le domicile et la maison de retraite, la personne âgée dispose d'un studio personnel avec coin cuisine, d'une salle de bains. Des services collectifs sont à sa disposition : restauration, présence d'aidants. Le Foyer logement Ambroise Croizat (Rue François Ferrandin) date de 1970. Le Foyer logement Jean Bartolini a été créé en janvier 1982.

**Foyers des anciens :** lieux de convivialité et de loisirs pour tous les vieux travailleurs de la Ville : jeux de boule, jeux de cartes... Le foyer des anciens Aristide Briand a été fondé en 1952 par la Municipalité Toussaint Merle. Le foyer municipal des anciens Marcel Traversa a été créé le 1er juin 1981 dans la Zup Nord, Bât Le Floréal.

#### 3.5. Domaine socio-culturel

Ouvert à tous les habitants, les équipements culturels sont nombreux, mais le plus important est le **centre social et culturel Berthe** créé en 1968 avec l'aide de la Municipalité, de la CAF et de la Caisse d'Epargne. Géré par une association, il propose la rencontre des habitants de l'immense quartier Nord de La Seyne autour d'activités les plus diverses : conférences, expositions, salles de jeux, activités artisanales, haltes garderie, loisirs du mercredi pour les enfants, danse, bibliothèque...

Toujours dans un souci du bien être de la jeunesse et des moins jeunes, les équipes municipales de Toussaint Merle (1947- mai 1969) ont développé le domaine sportif et culturel en créant en :

- 1951, les écoles municipales de sports pour initier les enfants aux pratiques sportives,
- 1960, une école de dessin, prémisse de l'école municipale des Beaux-arts officialisée en 1968 par les Affaires culturelles de la Ville ;
- 1965, l'école municipale de la musique, approuvée le 28 mars 1966 par le Sous-préfet du Var. La même politique a été suivie par Philippe Giovanini (juin 1969-octobre 1978) et Maurice Blanc (octobre 1978 février 1984).

Les enseignements dans ces trois écoles spécifiques sont gratuits et assurés par des professeurs et animateurs rémunérés par la Ville. Ils connaissent un vif succès auprès de toute la jeunesse.

Egalement la ville soutient de nombreuses associations et offices tels que :

- L'Office municipal de la culture et des arts (OMCA) créé en 1967 pour encourager, développer, coordonner les différentes activités culturelles sur le plan municipal ;
- l'Office Municipal des Sports (OMS) créé en 1969, organisme de concertation et de proposition, qui regroupe les clubs sportifs et toutes personnes et organismes ressources ;
- l'Office Municipal des Actions socio-éducatives (OMASE) créé en 1973 qui forme les moniteurs de colonie de vacances et en 1980 impulse une action de prévention spécialisée sur la ZUP Berthe.

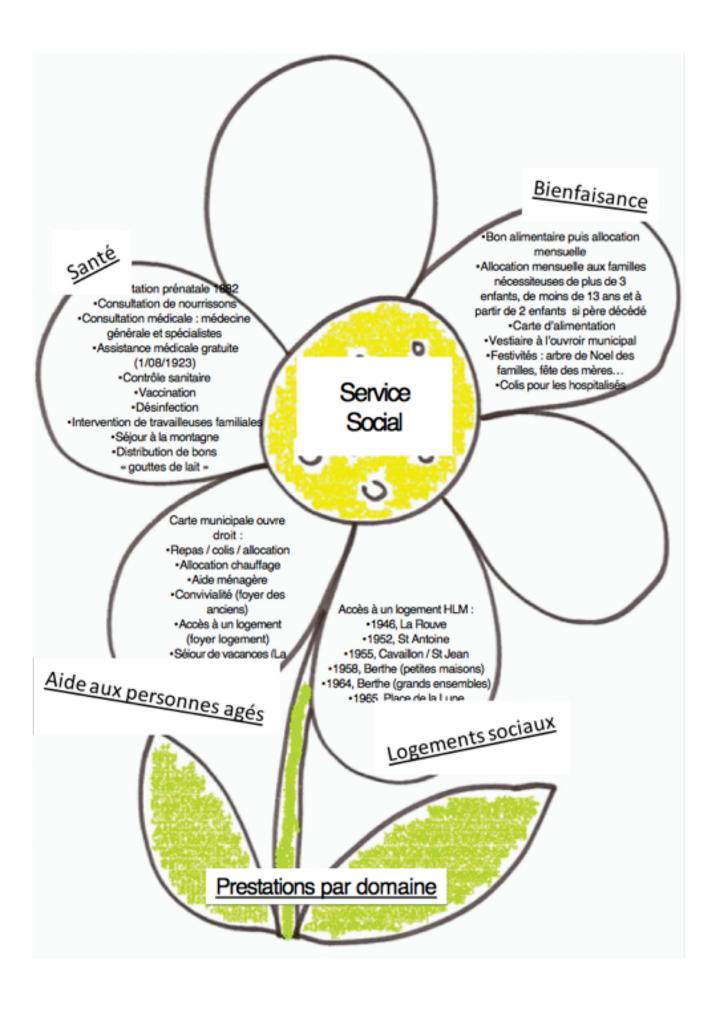
Cette énumération des structures sociales et médico-sociales n'est pas exhaustive au regard de toute la politique conduite depuis 1945.

En synthèse de ce chapitre concernant les actions de la politique sociale développée de 1947 à 1984 par les trois Municipalités successives, nous proposons une représentation florale qui permet de les mettre en valeur :

- La première marguerite classe les institutions par date de création
- La deuxième marguerite présente les prestations par date de décision

Nous laissons ces deux supports floraux au gré de leurs pétales effleurés par les travailleurs sociaux durant plusieurs décennies et dont les réalisations issues des choix politiques sont la plupart pérennisés. Le service social à la Mairie de La Seyne-sur-Mer a été l'acteur de cette politique municipale, comme développé dans le chapitre 4.

# <u>Personnes agées</u> Foyers des anciens 1952 <u>Santé/Sanitaire</u> Hospice 1956 Centre de vacances à la Motte les **Bains 1963** Service d'aide ménagère 1964 Restaurant de 80 couverts installé en 1964 Bureau municipal d'hygiène 1921 Dispensaire anti tuberculeux 1948 Foyer résidence pour personnes Socio culturel âgés: Ambroise Croizat en 1970 Centre de gymnastique corrective 1948 Service municipal de PMI 1949 Dispensaire antivénérien 1951 Centre médico social 1953 Centre médico scolaire 1955 Centre médico sportif 1960 O Centre de planification et d'éducation familiale 1966-1975 •Hôpital 1903-1905 Centre socio culturel 1968 Service social Service de relogement 1946 OPMHBM le 13/09/1948 POMHLM 1950 Foyer résidence personnes âgées 1970 ·Bureau de bienfaisance 1921 Logement Bureau d'aide sociale 1953 CCAS 1985 Colonies de vacances 1907 Patronage laïque 1912 Jardin d'enfants 1952 Ouvroir municipal 1948 Travailleuses familiales 1963 Ecole de plein air 1956 Crèche municipale 1959 Halte garderie ZUP Nord 1966 Camp d'adolescents 1966 <u>Bienfaisance</u> Classe de neige municipale 1967 Caisse des écoles 1867-1945-1965 (restructuration Enfance | jeunesse Institutions par domaine et date de création



# **Chapitre 4**

# Le service social à la Mairie de La Seyne-sur-Mer





Le Floréal

Centre Social et Culturel Nelson Mandela

Dans ce chapitre, après un rapide rappel des caractéristiques du service social en France au cours de cette période, sont abordés les origines du service social de la Municipalité de La Seyne, son développement et son extension. Les principales missions et objectifs d'action auprès de la population ainsi que ses réalisations sont présentées à partir du relevé des documents du bulletin municipal et autres archives. Il s'agit d'un service social polyvalent de secteur très axé sur le médico-social. La dernière étape à la fois de diversification, avec la création de services spécialisés (enfance, personnes âgées, handicap), et ensuite de déclin, est apportée par l'interview d'une professionnelle qui a été protagoniste de la période.

## 4.1. Le service social français de l'après guerre

Quelle est la situation du service social en France à l'époque qui nous intéresse ? On peut dire qu'au sortir de la deuxième guerre mondiale, le service social en France se mobilise autour de deux questions principales :

- La reconnaissance de la profession ;
- La multiplication des services sociaux publics.

#### La reconnaissance de la profession

Les diplômes d'Etat officiels se sont mis en place entre les deux guerres : en 1922 diplôme d'infirmière visiteuse, en 1932 diplôme d'assistante sociale, en 1938 fusion des deux diplômes précédents en un seul "assistant de service social". Ce diplôme comportait trois années d'études dont la première était commune aux professions d'AS et d'infirmières. La formation était de ce fait très médico-sociale, et il n'était pas rare que les assistantes sociales soient titulaires des deux diplômes. Il faudra attendre 1968 pour que la fin de la première année de formation commune aux deux professions soit décidée.

La deuxième guerre mondiale, du fait des besoins liés à la guerre et aux déplacements de populations, a vu se multiplier les personnes non diplômées occupant à différents titres des postes d'assistant social. A la fin de l'occupation (décembre 1944), se crée l'association nationale des Assistantes sociales diplômées d'Etat (ANASDE)<sup>(7)</sup> dont la préoccupation initiale a été de faire reconnaitre la profession et le titre. Ce sera chose faite avec la loi n° 46-630 du 8 avril 1946<sup>(8)</sup> qui impose le titre comme indispensable pour exercer et l'obligation de secret professionnel pour la profession. Suivra toute une période où les très nombreuses personnes exerçant sans titre devront constituer des dossiers et se présenter à des examens pour être "récupérées" (comme on disait à l'époque) et ainsi obtenir le titre devenu obligatoire.

Cette situation explique pourquoi la profession, et l'administration de l'époque, était très soucieuse du respect de la loi pour les embauches et l'exercice professionnel.

#### La multiplication des services publics

C'est aussi dans l'après guerre que les orientations sociales du Conseil National de la Résistance se mettent en place. Surgissent alors les grands établissements sociaux : la Sécurité Sociale, les allocations familiales... Les services publics se créent ou se développent à tous les niveaux, au niveau municipal le service social polyvalent prend un nouvel essor notamment avec l'ordonnance de 1945 sur la Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui en quelques années réussit à considérablement diminuer la mortalité périnatale. Les assistantes sociales sont donc sollicitées dans la lutte contre les "fléaux sociaux" dans le cadre des politiques publiques et les institutions qui se créent pour les mettre en œuvre.

<sup>(7)</sup> Pascal Henri, 2012, La construction de l'identité professionnelle des assistantes sociales, l'Association nationale des assistantes sociales (1944-1950), Presses de l'EHESP, Rennes

<sup>(8)</sup> Actuellement transposé dans le Code de l'Action sociale et la Famille (CASF) article L411.1 à L 411.6

Cette forte demande de personnel qualifié favorise, dans l'immédiat après guerre, la création de nouvelles écoles de formation d'assistantes de service social. De nouvelles écoles voient le jour. Ainsi, à Toulon la Croix-Rouge Française, qui avait déjà une école d'infirmières, ouvre une école de service social en 1947 qui fournira, dès 1950, du personnel qualifié dans le département du Var.

## 4.2. Origines du Service Social à la Municipalité de La Seyne-sur-Mer

Dans ce contexte d'accroissement des services publics et de reconnaissance de la profession, est crée le Service social de la Mairie de La Seyne-sur-Mer. En 1950, deux employées municipales assument la fonction d'assistante sociale puis c'est l'arrivée d'une assistante sociale diplômée d'Etat (ASDE). « Ce service se structure sur le modèle des services sociaux des municipalités communistes de la région parisienne », d'ailleurs une visite à Georges Maranne, Maire (communiste) d'Ivry, qui a mis en place le service social municipal dans sa commune, est organisée.

La Municipalité de Toussaint Merle décide en janvier 1951 de créer un service social municipal. Au départ il est composé d'une assistante sociale chef, de deux assistantes sociales et d'une auxiliaire sociale.

« Au mois de novembre 1951, au cours d'une séance du Conseil, Josette Vincent, adjointe aux œuvres sociales, fait un bilan de l'activité de ce service : les assistantes sociales ont préparé les dossiers des 475 enfants qui partent en colonies de vacances. Egalement 300 enquêtes ont été effectuées et 584 tabliers ont été distribués à la rentrée scolaire. En ce qui concerne les aides aux nourrissons 309 dossiers sont traités depuis le mois de février. Chaque mois, il faut distribuer une boîte de lait et de farine. Bientôt, on instaure une troisième consultation hebdomadaire pour les nourrissons. Au mois d'octobre, 70 mamans ont reçu conseils et assistance et, selon le cas, ont été orientées vers les services compétents. A ce jour la municipalité a attribué 503 cartes aux économiquement faibles et 200 kilos de bois. »

Sur le territoire de la commune, d'autres services sociaux existent :

- institutions publiques comme la Direction départementale d'action sanitaire et sociale (DASS) ;
- services de protection sociale comme la Sécurité sociale et la Caisse d'allocations familiales (CAF) ;
- services privés comme la Sauvegarde des enfants et adolescents ;
- des services sociaux d'entreprise comme les Pêches maritimes, la SNCF, et surtout le chantier naval (FCM puis CNIM).

Le service social municipal entretenait avec eux des liens de collaboration permanente et fructueuse.

## 4.3. Développement et extension du service social

Le nombre d'assistantes sociales sera très vite augmenté et leur place auprès de la population confirmée. Dès l'année suivante, la municipalité demande à la Direction Départementale de la Santé l'autorisation d'embaucher d'autres assistantes sociales, celle-ci, non sans réticences et exigences, accepte sous conditions comme le montre la lettre suivante de janvier 1952 qui rappelle l'organisation du service social du Département :

Lettre du Directeur Départemental de la Santé (Dr Bestieu) à Monsieur le Préfet du Var du 31 janvier 1952 Objet : Ville de La Seyne Création de 5 postes d'assistantes sociales Demande du préfet : l'avis du DDS sur la décision du Conseil Municipal de La Seyne, en date du 15 novembre 1951, de créer 5 postes d'assistantes sociales.

Le Directeur Départemental de la Santé rappelle le fonctionnement de la circonscription qui comprend, en plus de La Seyne-sur-Mer, les communes de RIBOUX, SIGNES, LE CASTELLET, LA CADIERE, LE BEAUSSET, LES LECQUES, SAINT-CYR, EVENOS, BANDOL, OLLIOULES, SANARY, LE BRUSC, REYNIER, SIX-FOURS.

- « Les assistantes sociales du département assurent le fonctionnement dans la circonscription de :
- Consultations Prénatales et Post-natales ;
- Consultations de Nourrissons ;
- Surveillance à domicile des enfants jusqu'à l'obligation scolaire ;
- Surveillance chez les nourrices et chez les gardiennes ;
- Surveillance des Crèches, des Garderies et des Placements familiaux ;
- Fonctionnement des Dispensaires Antituberculeux et Antivénériens.

#### Effectifs sur la circonscription :

- Protection Maternelle et Infantile (PMI) : 1 AS chef de service de circonscription et 1 AS résident sur La Seyne, 1 AS est en congé. Sur le reste de la circonscription 3 AS.
- Service antituberculeux : 2 AS
- Service antivénérien : 1 AS sur La Seyne qui exerce également à la prison de Toulon
- Inspection médicale scolaire à La Seyne : 1 AS
- « le travail médico-social en profondeur ne peut être effectué en raison de leur petit nombre »

#### Avis favorable sous les réserves suivantes :

- « 1° Le chiffre total de 8 assistantes municipales me parait un peu trop élevé. J'estime qu'un total de 6 assistantes municipales, à la condition qu'elles travaillent sérieusement et que leur travail soit techniquement contrôlé, peuvent compléter harmonieusement le travail de nos assistantes sociales et remplir ainsi parfaitement les nombreuses tâches qui leur sont dévolues, à La Seyne-sur-Mer notamment. Ainsi une autorisation pourrait être donnée de recruter 3 assistantes sociales au lieu de 5.
- 2° Recrutement après concours sur épreuves passé devant un jury de techniciens, seul mode de recrutement ainsi que je l'ai déjà précisé pour le recrutement des assistantes sociales départementales capable de donner toutes garanties d'impartialité et de compétences, conditions absolument nécessaires.
- 3° En aucun cas le Budget départemental ne devra servir, même sous forme de subvention, à assurer la rémunération des assistantes municipales. Cette rémunération devra être entièrement à la charge du budget communal.
- 4° Enfin une collaboration loyale pour l'échange réciproque de renseignements d'ordre technique et statistique condition absolument nécessaire à la pleine réussite et au bon rendement des services médico-sociaux devra être poursuivie sans restrictions entre les services départementaux et les services municipaux ».

Malgré ces réticences officielles, au mois de mars 1952 le service social municipal de La Seyne compte six assistantes sociales chacune ayant la responsabilité d'un secteur géographique. Il s'agit de : Mme DARVES, Mme ADDED-ROSERON, Mme BECHET, Mlle ALBERTINI, Mme SALLABERY, Mlle GUILLET.

Le 21 octobre 1952, le conseil municipal renouvelle sa demande de création de cinq postes supplémentaires d'assistantes sociales avec l'argumentation suivante :

« Les services s'étendent avec trois consultations de nourrissons (une de plus qu'en 1951), deux consultations prénatales, une permanence au centre de gymnastique corrective, à la cité de la Rouve. Les assistantes sociales assurent également des permanences quotidiennes à la rue Messine, des contacts réguliers avec l'hygiène scolaire, sans oublier les visites médicales avant les départs en colonie de vacances. Elles font des démarches auprès des différents services sociaux ou administratifs. Chacune passe deux à trois demi-journées en consultation ; le temps qu'il reste est souvent insuffisant pour instruire les dossiers et visiter à domicile. »

Cette demande de création de cinq postes supplémentaires sera encore réitérée par le maire en 1955. Et le 20 janvier 1958 le conseil municipal demande la création de deux postes d'assistante sociale et deux postes d'enquêteuse administrative. Un seul poste d'AS sera accordé. Josette Vincent adjointe aux œuvres sociales expose en ces termes le rôle des AS : « elles préviennent le développement des fléaux sociaux ou des maladies graves » (délibération du 20 janvier 1958).

La fonction des AS est qualifiée comme "polyvalente".

Le Directeur départemental de la Santé, sous-Préfet de Toulon en date du 5 novembre 1959 donne un avis favorable à l'arrêté de M. le maire de La Seyne-sur-Mer en date du 21 octobre 1959 nommant en qualité d'assistante sociale Mme SALLABERRY Pierrette.

En 1962 le service social municipal comptait déjà sept assistantes sociales et une secrétaire <sup>(9)</sup>, mais son développement ne s'arrêtera pas là car en 1980 leur nombre atteint 15 professionnelles.

En 1978 la municipalité crée, en plus du service de polyvalence, un service social spécialisé pour les personnes âgées, les personnes handicapées, et l'enfance. Dans le Bulletin Municipal de novembre/décembre 1982 il est écrit :

« Le Service Social Municipal polyvalent de secteur a été crée en 1951 à un moment où les besoins en assistance et aide de toute sorte dans la population étaient immenses. Aujourd'hui, de tous les services sociaux de la ville (DDASS, CNIM, etc.) il est le plus important par le nombre de ses assistantes sociales, aussi bien que par le nombre de ses usagers. Ce service comprend 9 assistantes sociales polyvalentes dont les tâches englobent toutes celles propres aux services sociaux. Depuis quelques années enfin, la Municipalité a développé un service social spécialisé qui prend en charge les problèmes de trois catégories de personnes : enfance, handicapés et 3ème âge. »

## 4.4 Missions, objectifs, réalisations

Le rôle des assistantes sociales municipales est médico-social et polyvalent, c'est-à-dire lié aux objectifs de protection sanitaire (notamment la protection maternelle et infantile), de disponibilité territoriale (secteur) et d'approche multiple des problèmes de la population.

Deux articles dans le Bulletin Municipal retracent bien cette caractéristique du Service social, l'un de décembre 1954 « Pourquoi un Service Social ? » et l'autre de novembre 1956 « Connaître la misère pour mieux la combattre ! »

Dans le premier Mme Addeb-Roseron explique que le but essentiel du service social : « est d'aider les usagers à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent, de leur faire connaître leurs droits, de les faire bénéficier des institutions sociales existantes, de compléter et de prolonger l'action du médecin en leur permettant de se soigner dans les meilleures conditions, de diffuser les notions d'hygiène et de puériculture qui les préserveront de la maladie. »

L'article décrit une diversité des situations d'intervention des AS :

- Participation aux consultations prénatales, aux consultations de nourrissons prolongées par la visite des bébés à domicile où des conseils plus précis peuvent être donnés à la maman :
- Orientation des mamans vers la consultation d'enfants du 2<sup>ème</sup> âge au Centre médico-social (gratuite) qui assure la surveillance trimestrielle de la santé de ces enfants ;
- Préparation des séjours en préventorium des enfants reconnus trop déficients ou malades ; Aide apportée aux adultes ou enfants au changement d'air et au repos : choix de l'établissement, formalités à remplir... ;

<sup>(9)</sup> BM printemps 1962 "15 ans au service de la population seynoise"

- Une AS est chargée plus particulièrement des malades de l'hôpital de La Seyne-sur-Mer, afin de les aider à résoudre les problèmes familiaux et sociaux posés par leur hospitalisation ;
- Le service social s'occupe des vieillards : droit à la retraite, placement en hospice...

L'article se termine par une « profession de foi » s'adressant directement à la population :

« Le service social municipal c'est votre service social. Celui auquel vous pouvez vous adresser en toutes circonstances parce qu'il est là pour vous aider à surmonter vos difficultés dans les conditions de vie de la société actuelle. La Municipalité sait que le service social ne pourra pas résoudre les plus importantes difficultés : salaires et retraites insuffisants, manque de logements, manque d'apprentissage et de travail pour les jeunes, dont l'entière responsabilité revient aux différents gouvernements qui se succèdent depuis 1947. Mais le service social doit permettre aux familles seynoises de mieux défendre leurs droits. En liaison avec le Centre Médico-social, le service social municipal travaille à réaliser le souhait d'une Municipalité d'Union Ouvrière et Démocratique. Préserver la santé de la population seynoise, faire reculer partout où cela est possible le drame de la maladie, aider tous les Seynois à mieux vivre malgré la politique antisociale du gouvernement ».

Dans le second article *"Connaitre la misère pour mieux la combattre ! "*, dans le Bulletin Municipal daté de novembre 1956, Mme Darves-Bornoz, assistante sociale principale, définit ainsi les objectifs et rôle du service social municipal :

- · Combattre la misère ;
- Aider à passer un cap, un coup dur ;
- Il y a des coups durs répétés à la rentrée scolaire, vacances, en hiver ;
- Si coup dur particulier (maladie, chômage, accident) :
  - Aide au respect des droits des familles,
  - Obtenir le maximum d'avantages,
  - Mobiliser les organismes sociaux (Sécurité sociale, Allocations Familiales, autres),
- · Conseil pour résoudre ou débrouiller la situation et toutes les conséquences de la misère.

L'auteure sous le thème général de la MISERE décline sept difficultés qui touchent des nombreuses couches de la population : alimentation, cout de la vie, bas salaires, santé, logement et enfance et jeunesse. Et ensuite présente les réponses et actions du service social et de la Municipalité.

Présenté sous forme de statistiques, chiffres à l'appui, l'article énumère les réponses apportées à la population. 3 423 familles sont connues du service social (sur une population de 26 700 habitants) parmi lesquelles pendant la dernière année le service social a effectué :

- Obtention d'allocation mensuelle du Bureau d'Aide Sociale (257);
- Dossiers d'assistance médicale (63);
- Attribution d'allocations logement (121);
- · Obtention cartes aux économiquement faibles (78 dans l'année portant à un total de 660);
- Soutien en période hivernale : bois de chauffage à domicile (12 000 Kg) ; pantoufles chaudes (626 paires) ; distribution de sucre (316 Kg) et lainages d'hiver ;
- Colis de Noël et de Pâques (1322);
- Repas du 14 juillet pour les vieux (600);
- La municipalité apporte aux enfants et jeunes des tabliers scolaires et organise des colonies de vacances.

Parmi les actions des assistantes sociales sont mentionnées les démarches auprès des administrations diverses et des institutions (602 en un an).

Quatre exemples montrent les actions prioritaires des assistantes sociales :

- Retrouver ses droits (exemple 1 et 4)
- Mobiliser des ressources institutionnelles diverses pour trouver des solutions aux problèmes (exemple 2 et 3)

Ces exemples sont tous en intervention individuelle et familiale, principalement auprès des femmes et mères de famille. La politique municipale favorise un rôle important de distribution de ressources complémentaires en espèce ou en nature. Mais comme le dit l'auteure de l'article : « Il y a donc dans l'économie actuelle des contradictions que nous n'avons pas la charge d'analyser, mais qui donnent à réfléchir et qui font penser que, vu seulement sous l'angle humain, qui est celui qui nous intéresse, des changements doivent intervenir. »

Le témoignage de Jeannine BECHET <sup>(10)</sup>, qui a dirigé le service social et participé activement à son développement nous montre toute la satisfaction de ce travail en concertation permanente :

« En 1954, venant de Paris, j'arrivais à La Seyne-sur-Mer pour occuper un poste d'assistante sociale. Je connaissais mon métier pour l'avoir exercé dans différents services (population rurale, ouvrière, enfants en difficulté...), mais ce que j'appris très vite, c'est que j'aurais ici pour faire face aux problèmes essentiels (santé, besoins matériels, logement, école, cantines, culture, sports et loisirs) une grande diversité d'aides, et plus spécifiquement en ce qui concernait la population âgée. Notre service put se diversifier : parallèlement au travail général de secteur, on put serrer de plus près les problèmes de la petite enfance, de la jeunesse, des handicapés, des personnes âgées, en concertation avec les associations. Tout ce travail enrichi par une formation continue, était le résultat d'une concertation permanente avec les élus et en particulier avec Josette Vincent ; cette confiance réciproque encourageait la créativité. J'ai trouvé dans ce travail une immense satisfaction et un profond épanouissement personnel ».

En 1981 le dossier du mois du Bulletin municipal de février s'intitule : « Comment vivent les seynois en 1981 ? » Dans l'article « Assistantes sociales : depuis trois ans les difficultés des gens se sont accrues » est brossé un tableau assez sombre de la situation sociale et matérielle de habitants de la ville, voici quelques extraits :

« La misère ? Si elle est importante dans les quartiers populaires elle n'est pas absente des autres secteurs de la ville. Les assistantes sociales connaissent aussi bien les cités HLM que les habitations des Sablettes. Depuis trois ans les difficultés des gens se sont accrues (emploi et donc pouvoir d'achat, logement et la législation changeante (concernant la sécurité sociale ou les allocations familiales) n'est pas appropriée pour inverser la tendance. … Il reste ensuite aux assistantes sociales et aussi aux élus locaux à effectuer d'innombrables démarches auprès des organismes officiels. …Aussi en attendant que la situation change au niveau national, il faut écouter les gens, essayer de trouver avec eux des expédients pour tenter de tenir le coup. C'est particulièrement difficile quand certaines familles ne disposent que de 500 Frs (et parfois moins) par personne et par mois pour vivre. La situation est encore plus délicate pour les immigrés chez qui, à ces problèmes économiques s'ajoutent le déracinement et parfois la perte de leur identité. »

## 4.5. Fin des années 1970 : les services sociaux spécialisés

C'est en septembre 1978 que la municipalité de La Seyne-sur-Mer, sous le mandat du Maire Maurice Blanc et toujours avec Josette Vincent comme adjointe à l'action sociale, a créé trois services sociaux spécialisés :

- Petite enfance avec Jeanine Bechet
- Troisième âge avec Jocelyne Denis
- Personnes Handicapés avec Janine Mauro Macia

C'est une nouvelle réorganisation du service social qui, jusqu'alors, était essentiellement polyvalent de secteur. Le service social spécialisé handicapés est issu de diverses réunions, des questionnaires, qui ont permis de recenser un certain nombre de besoins qui ont éclairé la politique municipale.

« Une fois encore, dans ce domaine comme dans bien d'autres, La Seyne va innover, pour que les handicapés ne soient plus des isolés. Statistiques du service spécialisé handicapés arrêté à septembre 1982, population connue :

• 0 à 20 ans : 165 dont 76 filles et 89 garçons ;

• 20 à 60 ans : 616 dont 314 et 302

• Au delà de 60 ans : 402 dont 228 et 174

Total des personnes connues du service : 1 200 environ ce qui représente 2% de la population seynoise. » (BM Novembre /décembre1982) ».

L'entretien avec Janine Mauro Macia, qui fut chargée de ce service social pour les handicapés nous donne des précieuses indications sur celui-ci, et dont voici ci-dessous des larges extraits. Malheureusement nous n'avons pas des données sur les deux autres spécialités.

#### Au départ

« Les élus se rendaient bien compte qu'il y avait des besoins qui s'exprimaient, élus qui étaient eux mêmes pour certains travailleurs aux chantiers navals ou à l'arsenal, engagés syndicaux ou membres actifs au sein d'associations de quartier, sportives ou de loisirs. Des questionnaires ont été proposés à la population, des rencontres et puis on est porté par ses idées et les idées des élus de l'époque étaient des idées de gens de gauche. Il y avait l'impact des chantiers navals, avec sa population ouvrière et d'importantes cités HLM au nord et au centre de la ville. Il y avait le désir de satisfaire le plus de monde possible dans la population et de répondre à leurs besoins de vie meilleure. Les élus se sont dit peut être que travaillant par thème on arriverait à mieux cerner les besoins des populations les plus fragiles : petite enfance, troisième âge et personnes handicapées. Je pense qu'ils ont été guidés par cette idée d'autant plus qu'il existait déjà un chemin tracé des années auparavant car avaient été construits deux foyers Logements pour lesquels les AS de secteur faisaient les enquêtes pour l'admission, il y avait le secteur petite enfance qui s'était développé, un jardin d'enfants sur le port et un aux Sablettes, sur la Zup une Halte garderie et crèche, il y avait aussi une crèche municipale en centre ville. Cela faisait remonter pas mal de choses et ils ont voulu aller au delà. Ils se sont dit les Assistantes sociales sont des personnes proches de la population qui savent écouter, recenser les besoins donc on va consacrer des services dans ce sens et voir qu'est ce qui peut ressortir. Pour les personnes handicapées il est ressorti des besoins de loisirs, d'intégration, d'accessibilité, d'information auprès de la population en général (films débat, expo, rencontres..). On essayait de faire passer le message que le handicap, ou la maladie, peut toucher tout le monde, pour faire changer le regard des gens bien portants. »

#### Les missions et initiatives

« Ce service social spécialisé personnes handicapées a été conçu à la fois pour rencontrer les personnes individuellement, en couvrant toute la ville, faire émerger des demandes, et voir comment on pouvait y répondre dans l'esprit d'un service social de groupe. Par exemple il y avait le thème de l'aide à domicile, nous avons donc créé un service d'auxiliaires de vie. Ensuite nous avons créé une activité d'accueil de loisirs pour personnes handicapées adultes et enfants. Nous avons travaillé aussi sur les loisirs intégrés en centre aéré et en colonies de vacances pour les enfants handicapés avec un lien en amont avec leur structure d'accueil (IMP, IMPRO).

En 1981, l'année internationale des personnes handicapées, il y a eu une expo itinérante, il a fallu la monter. Je me souviens qu'avec Jeannine Béchet, secteur petite enfance, mais aussi petite enfance handicapée, on travaillait ensemble, nous avons fait venir Françoise Dolto, Tony Laîné, des films débats, des rencontres avec le public seynois.

En 1982 sont sorties les circulaires sur l'intégration scolaire, nous avons alors beaucoup travaillé avec le milieu scolaire, les enseignants, on préparait en amont par des réunions centrées sur l'intégration scolaire et dans les centres de loisirs. Dans le service d'auxiliaires de vie, il fallait gérer les demandes : rencontrer les gens, trouver les employés, faire les plannings, mettre en adéquation l'offre et la demande... Et puis j'étais en lien avec la COTOREP (11), où je faisais le relais avec des dossiers, les miens et ceux des collègues du secteur qui s'adressaient à moi, on travaillait ensemble. Il y a eu après le secteur loisirs qui s'adressait à un public d'enfants le mercredi et d'adultes les autres jours. Egalement un lien avait été établi avec handisport pour favoriser la pratique sportive collective (basket en fauteuil). J'ai également beaucoup travaillé avec le service jeunesse, et aussi avec Daniel Paganelli qui s'occupait de l'animation du secteur 3<sup>ème</sup> âge. En particulier sur le thème des transports, de la dépendance et l'organisation de rencontres-débats. Le thème de l'accessibilité est un thème important et qui touche de nombreux publics. On travaillait sur l'accessibilité en ville avec Marc Davin, qui était en fauteuil roulant, qui travaillait lui-même à la Mairie et connaissait bien la problématique. On faisait le tour des immeubles HLM, on voyait dans les rues ce qu'il fallait faire pour les trottoirs et faciliter le déplacement d'un fauteuil, l'accès aux administrations (CPAM, poste, impôts, etc.). Ensuite je m'adressais aux intéressés pour faire bouger les choses avec plus ou moins de succès mais en veillant à l'application de la loi pour les constructions nouvelles. C'est parce qu'un projet d'accessibilité à la mer a été élaboré à cette époque, que « Un fauteuil à la mer » a vu le jour à la plage des Sablettes dans les années 2001 ou 2002. Un tapis de déambulation servant aussi à toutes les poussettes et personnes à mobilité réduite a été crée et mis en service. Pour ce projet, l'élu de l'époque me disait « mais oui Janine faites ... ».

Un lien avait été créé avec les différentes associations représentatives dans ce secteur (ADAPEI, APF, APAJH, et d'autres moins connues) et une commission extra municipale à laquelle je participais, permettait à la fois la remontée des besoins et relayait les actions entreprises par la mairie. Il a émergé des services et des actions, cela a été un moment fabuleux d'échanges en lien direct avec les besoins des gens et les caractéristiques de la population.

C'est-à-dire que dans la fonction que j'occupais, j'essayais d'être porteur de projets et quand on porte des projets et qu'on vous dit « faites » c'est plus facile. »

# 4.6. Changement d'orientation politique de la municipalité de La Seyne-sur-Mer

Tout cet élan a été rompu par le changement d'équipe municipale en 1984. La municipalité de droite n'avait plus les mêmes options et orientations.

Janine Mauro se souvient : « Ce Service social personnes handicapées a connu une rupture à certaines époques, car à La Seyne-sur-Mer il y avait tantôt une Mairie de gauche tantôt de droite. A L'époque il y avait des teeshirts à la Seyne-sur-Mer qui disaient : « Du soleil et des élections toute l'année ».

Alors, lorsqu'on m'a dit du secteur personnes handicapées "on n'en veut plus", je suis retournée en polyvalence de secteur, mais il fallait quand même quelqu'un pour continuer à gérer certains services qui avaient été crées et qu'on ne pouvait pas faire disparaître : service d'auxiliaires de vie, gestion du secteur animation en lien avec les animateurs du service jeunesse, lien avec la Cotorep (MDPH actuelle) pour les collègues de secteur.

Nous avions des projets qui auraient pu se concrétiser. Mais cette alternance a fait qu'on renvoyait les gens dans leur foyer. Moi je suis repartie à mi-temps sur le secteur de polyvalence de 1986 à 1998 (là il y avait des collègues du Conseil Général et de la Mairie) en gardant pour l'autre mi-temps la gestion du service d'auxiliaires de vie, de la maison Anne Franck et du lien Cotorep. En 2003 que je suis partie en retraite de la mairie et mon poste n'a pas été remplacé. »

Avec les lois de décentralisation, l'action sociale passant sous égide du Conseil Général, le service social municipal de La Seyne-sur-Mer s'étiole progressivement. Les assistantes sociales municipales ont eu le choix soit de s'incorporer au Conseil général, soit de rester personnel Mairie. Seule une poignée a voulu rester à la Mairie. En quelques années le Service Social Municipal a été remplacé par les services départementaux.

#### Conclusion

Crée en 1950, le service social municipal de La Seyne-sur-Mer se déploie selon trois périodes distinctes :

- Création du service social polyvalent et accroissement rapide de ses effectifs pendant la période de reconstruction de l'après guerre ;
- Structuration en un service social de secteur, à vocation médico-sociale, centrée sur la protection maternelle et infantile (PMI), à intervention principalement individuelle et familiale, articulant son action avec les nombreuses institutions crées par la Mairie au cours de cette période ;
- Diversification des activités par la création de postes spécialisés s'adressant à des populations fragiles spécifiques (personnes âgées, enfance et personnes handicapées), la prise en compte de leur problématique singulière prend une dimension plus collective avec la création de réponses, de ressources et la mobilisation partenariale sur le territoire.

Pendant longtemps, la politique municipale favorise un rôle important de (ré) distribution de ressources complémentaires en espèces ou en nature. Les assistantes sociales prennent un rôle d'intermédiaire et de médiation entre les personnes et les institutions pour mobiliser en leur faveur les ressources existantes (organismes, services, institutions). Elles aident à une remise en lien entre la personne et la société, et l'accès aux droits auxquels elles peuvent prétendre.

Le souci municipal de répondre aux besoins de la population et de permettre l'amélioration de leur situation individuelle et collective, fait que leurs orientations rejoignent les objectifs du service social. Cela crée une grande proximité entre les élus et les professionnels, ceux-ci sont alors soutenus dans l'accomplissement de leur mission et le déploiement de leur créativité.

## Conclusion et perspectives

Entre 1947 et 1984, la Seyne-sur-Mer a connu une période de fort développement sur le plan social durant laquelle élus, professionnels et bénévoles se sont mobilisés pour affirmer des droits pour tous et pour le bien être de la population. La politique municipale a sans cesse compensé le "manque" au niveau des besoins fondamentaux et du désengagement de l'Etat. Les politiques sociales municipales ont mis en place un service social de polyvalence de secteur bien avant sa généralisation légale en France (1965), et encore promu des interventions collectives en bénéfice de populations vulnérables spécifiques.

Au cours des années 1980, des changements importants ont fortement impacté ce qui avait été construit durant la période précédente. Tout d'abord ce fut la mise en place de la décentralisation qui a conduit au transfert progressif du service social municipal au Département qui devenait le principal acteur dans le champ de l'action sociale. Ensuite, et presque en même temps, la droite, avec Charles Scaglia comme tête de liste, devenait majoritaire lors des élections municipales de 1984. Cette nouvelle majorité mène une politique de fermeture ou de réduction des activités de plusieurs structures mises en place par les municipalités antérieures. Enfin la fermeture des chantiers navals en 1989 eut pour conséquence une montée en flèche du chômage, d'autant plus que de nombreuses entreprises sous traitantes ont aussi fermé.

Les temps ont changé et on peut se demander pourquoi se replonger dans l'histoire de l'action sociale et du service social mis en place par des municipalités à direction communiste des années 1947-1984 ? Pour les travailleurs sociaux en activité ou en formation, l'intérêt est d'avoir des éléments de compréhension sur une page d'histoire du passé récent de la profession. En effet, cet exemple nous apprend aujourd'hui l'importance des choix politiques en matière d'action sociale, ainsi que de la collaboration étroite, orientée vers un même objectif de bien-être de la population, entre élus et travailleurs sociaux.

Mais encore, partant de cette époque, plusieurs fils peuvent être tirés sur des problématiques que l'on retrouve encore aujourd'hui dans les préoccupations du service social. Ainsi les questions de la polyvalence, du partenariat, de l'inclusion des personnes, des interventions collectives sont toujours à l'ordre du jour même si elles peuvent se poser différemment.

La polyvalence de secteur, après une période d'abandon par certaines institutions, fait aujourd'hui son retour en force. Cette modalité de travail sur un secteur géographique marque l'inscription territoriale du service social. Elle a fait ses preuves dans l'accompagnement global d'une personne, d'une famille, dans la participation souhaité des personnes à leur propre projet. Par essence la polyvalence permet de ne pas réduire la personne à ses problèmes, favorise la coordination des divers dispositifs à disposition et évite le découpage de la situation des personnes en rondelles telles « un problème, une solution ». La compréhension globale des dynamiques d'un territoire favorise également le passage entre intervention individuelle et familiale et intervention collective.

Ceci est d'autant plus facilité que le partenariat se développe avec nombre d'institutions et organismes différents agissant sur le même territoire. Cela contribue à la mobilisation des synergies en faveur des personnes, et constitue un véritable maillage social au service des plus vulnérables. Avec ce partenariat élargi et dynamique le travailleur social mobilise des nouveaux outils et ressources indispensables.

A l'époque de notre étude, et encore aujourd'hui, la visée essentielle du service social est l'inclusion des personnes dans une société en évolution. Mais pour cela il est important, à l'instar des organismes d'action sanitaire et sociale mis en œuvre par la municipalité de La Seyne-sur-Mer entre 1947 et 1984, d'avoir des services ouverts à tous, sans aucune ségrégation ou discrimination, des services décloisonnés pour mieux insérer et multiplier les opportunités pour tous. Comme par le passé, cette question reste chaque jour un défi à relever.

Le travail social collectif, le développement social, sont des modalités d'intervention de plus en plus préconisées dans les politiques sociales actuelles. Les assistantes sociales de la Mairie de La Seyne-sur-Mer dès les années 70 mettaient en place des actions collectives ciblées sur des populations vulnérables et élaboraient des projets et créaient des services pour répondre aux besoins et à la promotion les personnes. Aussi, dans la cité Berthe, territoire inclus dans le Développement Social des Quartiers (DSQ) de l'époque, une assistante sociale était chargée de ce dispositif, d'autres en polyvalence de secteur mettaient en place des groupes dans le quartier dont sont issues des associations telle « Femmes dans la Cité » ou des entreprises d'insertion par l'économique comme le restaurant « Le Petit Prince ». Cela sans oublier la continuité des activités tournées vers les habitants qui ont toujours lieu au Centre social et culturel Nelson Mandela.

Ainsi, l'histoire éclaire le présent et peut aussi l'inspirer. Mais l'histoire fait aussi partie du présent car celui ci la prolonge et y puise ses racines.

#### Sources

Archives de l'Association pour l'Histoire et le Patrimoine Seynois

Archives départementales du Var

Archives municipales de La Seyne-sur-Mer

Association Mémoire Vivante des Communistes dans le Var 2005 *J'écris ton nom Liberté*. 80 ans de luttes du Parti Communiste Français dans le Var

AUTRAN Marius Œuvres complètes - site www.jautran.free.fr

Bulletins municipaux de 1947 à 1983 : 86 numéros

Magali Cuzangue - Marguerite Dauban - Marie-Claude Favaleto "La Seyne précurseur dans la politique sociale en charge de la petite enfance", Regards sur l'histoire de La Seyne-sur-Mer N°10 - 2009

Dr JAUBERT André 1930- Plaquette « Le bureau d'hygiène et les Œuvres Sociales de La Seyne-sur-Mer » Amis du Vieux Toulon

GIRAULT Jacques « Les événements des années 1930 aux Forges et Chantiers de la Méditerranée à La Seyne »

Conférence 20 septembre 2001 www.jautran.free.fr

MARTINENQ Patrick - 1983 place de la Lune, "Aspects de l'histoire de La Seyne-sur-Mer 1830-1936" Maurecourt - Editeur ERG

PINKAS Marie Thérése 2013-Brochure"Le Planning familial- groupe local de La Seyne-sur-Mer" 1966-2004 - Archives municipales- cote 156

RAVOUX Françoise « De la caisse de secours aux ouvriers à la mutuelle d'entreprise » Regards sur l'histoire de La Seyne-sur-Mer  $\,$  n° 7 - 2006

THOMAS Magali - DUBOIS Philippe « Une mairie communiste : la municipalité Toussaint Merle à La Seyne-sur-Mer 1947-1969 » Mémoire de maitrise Université Aix Marseille 1995-1996

#### Glossaire

ADAPEI Association départementale des parents et des amis d'enfants inadaptés

APAJH Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés

APF Association des Paralysés de France

AS Assistant de Service social, assistante sociale

BAS Bureau d'aide sociale

BCG Bacille Calmette et Guérin (vaccin anti tuberculeux)

BM Bulletin municipal

CAF Caisse d'Allocations familiales

CCAS Centres communaux d'Action Sociale

CED Communauté Européenne de Défense

CFAS Code de la Famille et de l'Aide Sociale, aujourd'hui Code de l'action sociale et des familles CASF

CGT Confédération Générale du Travail

CGTU Confédération Générale du Travail Unifiée

CNIM Chantier Naval Industriel de la Méditerranée

COTOREP Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel

CPAM Caisse primaire d'assurance maladie

DDASS Direction départementale des affaires sanitaires et sociales

DSQ Développement social des quartiers

EHESP Ecole des hautes études en santé publique

FCM Forges et Chantiers de la Méditerranée

HLM Habitations à loyer modéré

IMP Institut Médico pédagogique

IMPRO Institut médico professionnel

MDPH Maison départementale des personnes handicapées

MUR Mouvements Unis de la Résistance

OMASE Office municipal des actions socio-éducatives

OMCA Office municipal de la culture et des arts

OMS Office municipal des sports

PCF Parti Communiste Français

PF Planning Familial

PMI Protection Maternelle et Infantile

PTT Postes télégraphes et téléphones

SFIO Section Française de l'Internationale ouvrière

ZUP Zone à urbaniser en priorité

#### **Sommaire**

Introduction page 7

## Chapitre 1: La Seyne-sur-Mer entre les deux guerres 1919 -1939

pages 8 à 11

1.1 : Louis Mazen, la figure politique dominante de la période

1.2 : Les FCM et la cité 1.3 : Politique sociale

## Chapitre 2 : Du début de la deuxième guerre mondiale à 1984

pages 12 à 17

2.1 : De Vichy à la libération

2.2 : Les premiers pas de la municipalité Toussaint Merle

2.3 : Logement ; de l'office HLM à la ZUP2.4 : De 1947 à 1984 ; continuité politique2.5 : Une croissance démographique soutenue

## Chapitre 3 : Politique municipale d'action sociale et médico-sociale

pages 18 à 33

3.1 : Domaine de l'assistance

3.2 : Domaine sanitaire

3.2.1 : Une meilleure hygiène3.2.2 : Une meilleure santé

3.3 : Domaine de l'enfance et de la jeunesse

3.3.1 : Des structures d'encadrement préscolaires

3.3.2 : Des structures extra scolaires

3.3.3 : Les structures coordonnées par la Caisse des Ecoles

3.3.4 : Les structures de l'action sociale scolaire

3.4 : Domaine du 3<sup>ème</sup> âge3.5 : Domaine socio culturel

## Chapitre 4 : Le service social à la Mairie de La Seyne-sur-Mer

pages 34 à 43

4.1 : Le service social français de l'après guerre

4.2 : Origines du service social à la Municipalité de La Seyne-sur-Mer

4.3 : Développement et extension du service social

4.4 : Missions, objectifs, réalisations

4.5 : Fin des années 70 ; les services sociaux spécialisés

4.6 : Changement d'orientation politique de la Municipalité de La Seyne-sur-Mer

## Conclusion et perspectives

Sources Glossaire pages 44 à 45 page 46 page 47